

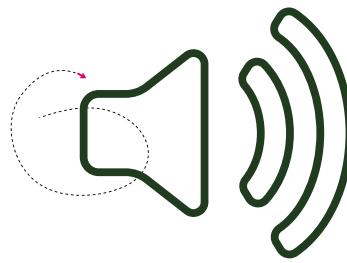
# **PROJET PEDAGOGIQUE 2026**

- Prévention spécialisée
- Accompagnement éducatif en milieu ouvert - renforcé
- Pôle pauvreté et inclusion sociale
- Cellule d'écoute et d'accompagnement des familles
- Entreprise d'insertion Equilibre



**Groupe addap13**  
Coopération et territoire

Groupe association départementale pour le développement des actions de prévention 13



# SOMMAIRE

Organigramme du Groupe addap13 .....	p.3
Cartographie des implantations de prévention spécialisée/Milieu ouvert .....	p.4
Préambule .....	p.6

## LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES

### AU GROUPE ADDAP13 EN 2026 .....P8

COOPÉRATIONS INTERNES ET PARTENARIATS .....	P9
PROMOTION DE LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE .....	P11
LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS.....	P13
USAGES DES OUTILS NUMÉRIQUES .....	P15

### PRÉVENTION SPÉCIALISÉE .....P17

<b>LES PRATIQUES INCONTOURNABLES EN PRÉVENTION SPÉCIALISÉE .....</b>	<b>P18</b>
Travail de rue et présence sociale .....	P19
Accompagagements éducatifs individuels .....	P
Actions collectives.....	

<b>LES GRANDS AXES DE TRAVAIL .....</b>	<b>P25</b>
Soutien à la scolarité .....	P26
Accompagnement à l'insertion sociale et citoyenne - chantiers éducatifs rémunérés .....	P28
Travail avec les familles.....	P29

<b>DÉCLINAISONS STRATÉGIQUES PAR SERVICE .....</b>	<b>P31</b>
Marseille Centre .....	P32
Marseille Sud .....	P34
Marseille 13 <sup>e</sup> /14 <sup>e</sup> .....	P35
Marseille 15 <sup>e</sup> /16 <sup>e</sup> .....	P36
Pays d'Aix .....	P37
Etang-de-Berre .....	P38
Pays d'Arles .....	P39
Prévention par le sport – PPS .....	P40

### ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF EN MILIEU OUVERT RENFORCÉ ET ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF À DOMICILE RENFORCÉ.....P42

RAPPEL DU PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION .....	P43
DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE ET AXES DE TRAVAIL POUR 2026.....	P43

### POLE PAUVRETÉ ET INCLUSION SOCIALE .....

AXES DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES- MARAUDES .....	P49
SERVICE LOGEMENT .....	P52
APPUI SOCIAL AUX ÉVACUATIONS .....	P53

### CELLULE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES- CEAF.....P54

### ENTREPRISE D'INSERTION EQUILIBRE.....P56

# Groupe addap13

Organigramme  
Septembre 2025

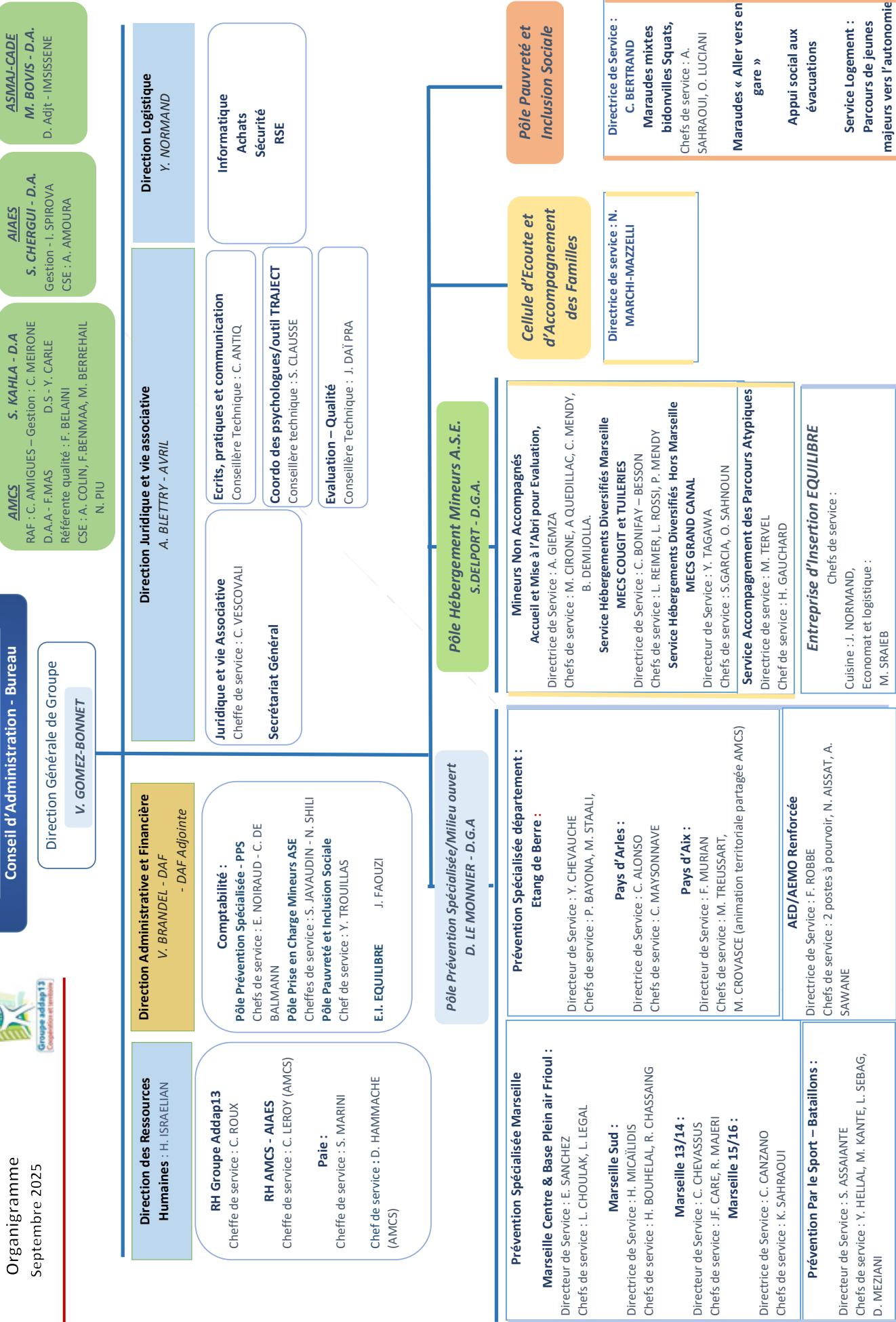


Chantal VERNAY VAÏSSE – PRESIDENTE  
Conseil d'Administration - Bureau

Direction Générale de Groupe

V. GOMEZ-BONNET

Associations Fédérées au Groupe Addap13

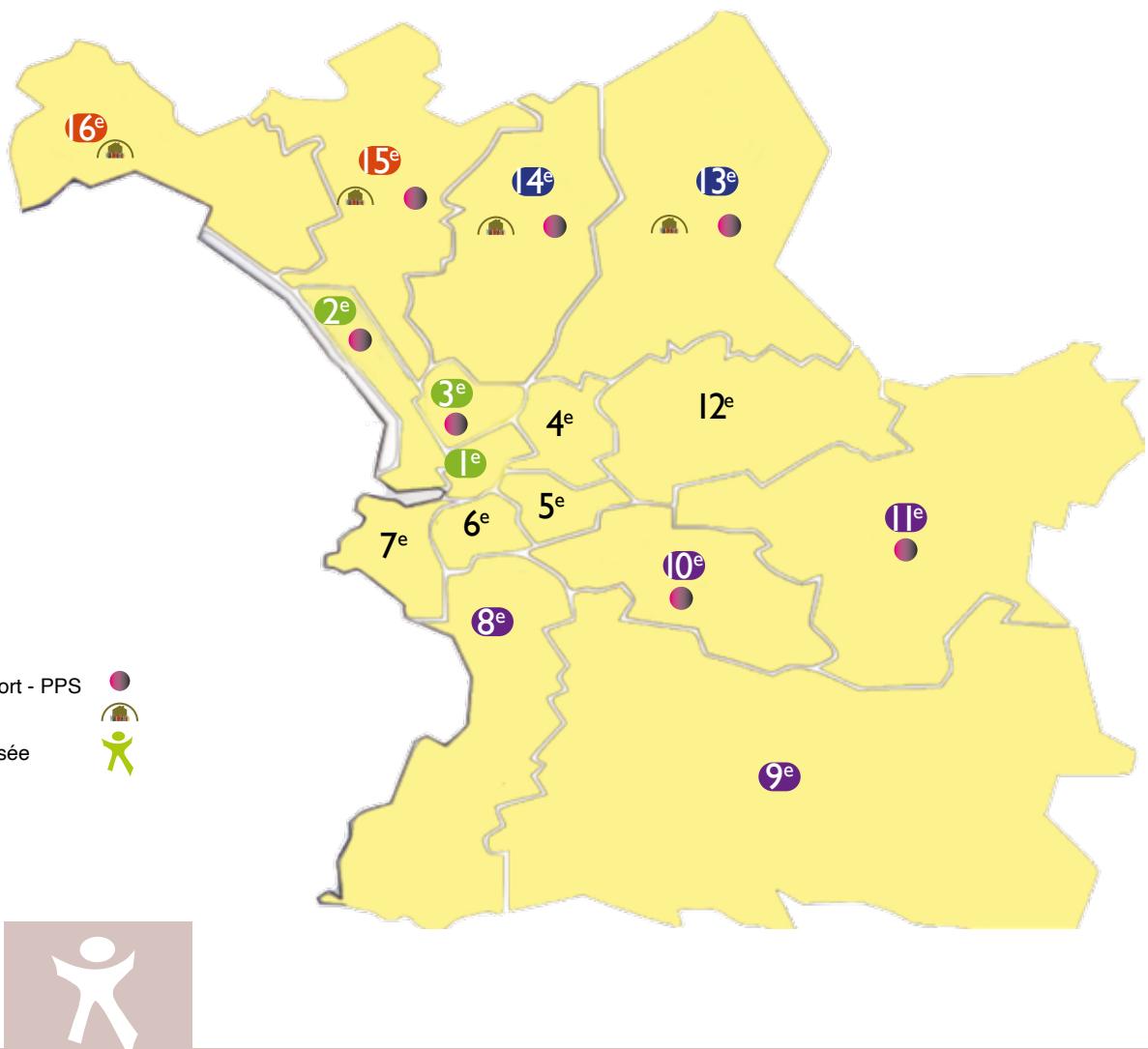




# CARTOGRAPHIE DES IMPLANTATIONS

## Prévention spécialisée / Milieu ouvert

### Marseille



SERVICE MARSEILLE CENTRE		SERVICE MARSEILLE 13°/14°		SERVICE MARSEILLE 15°/16°	
<b>CENTRE LITTORAL</b> 2 <sup>e</sup> ARRONDISSEMENT	Joliette	<b>8<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b> La Verrerie, Montredon	<b>13<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b> La Renaude	<b>15<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b> Les Bourrelly, La Solidarité,	
3 <sup>e</sup> ARRONDISSEMENT Kléber	Saint-Mauront	<b>9<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b> La Cravache, Sévigné, Le Trioulet	Les Ballustres	La Granière, Kalliste	
Saint-Mauront	Belle de Mai	<b>10<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b> Cayolle, Soude, Bengale	Malpassé (11 cités)	La Savine	
Équipe grande soirée		<b>11<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b> La Sauvagère, Benza, Château Saint-Loup	La Marie, Les Olives	Le Castellas, Bassens	
<b>HYPER CENTRE</b>		<b>12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b> La Valbarelle, Les Néréides Bosquet	Frais Vallon	Les Aygalades	
1 <sup>er</sup> ARRONDISSEMENT	Belsunce, Pelletan	<b>13<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b> Les Escourtines, Montgrand	Petit Séminaire	La Viste,	
Noailles, Cours Julien	Haut Canebère	<b>14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b> Air Bel, La Rouguière	La Bégude, Le Clos, Val Plan	Campagne Lévéque	
Haut Canebère	Longchamp		Saint Joseph, Micocouliers, Paternelle	La Cabucelle, Les Crottes	
<b>2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>	Panier		Les Flamants	La Bricarde	
Équipe grande soirée			Les Iris, Le Mail,	Plan d'Aou	
			La Busserine, Le Merlan	<b>16<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>	
			Picon, Font Vert	L'Estaque	
			Maison Blanche,	La Castellane	
			Les Rosiers, Le Canet	Consolat Mirabeau	

# Prévention spécialisée / Milieu ouvert hors Marseille



AEMO-R et AED-R  
(ressort des tribunaux  
Tarascon et Aix-Nord).

Prévention Spécialisée



## SERVICE PAYS D'AIX

25 quartiers - 6 communes

### AIX-EN-PROVENCE

Jas de Bouffan  
Encagnane, Corsy  
Aix Nord, Saint Eutrope,  
Tivoli, Besson  
La Pinette, Beauregard  
Centre Ville

### GARDANNE

### MARIGNANE

### VITROLLES

### LES PENNES MIRABEAU

### PERTUIS

Métropole AMP

### MANOSQUE (04) - UST

## SERVICE ETANG DE BERRE

20 quartiers - 5 communes

### MARTIGUES

Paradis Saint Roch,  
Boudème,  
Canto Perdrix,  
Notre Dame des Marins,  
Croix Sainte,  
Centre Ville

### ISTRES

Le Prépaou,  
Centre-Ville, Échoppes

### PORT-DE-BOUC

Les Aigues Douces,  
Les Amarantes  
Les Comtes,

### Tassy, Bellevue

### MIRAMAS

Maille 1-2, La Carraire

### SALON-DE-PROVENCE

Bressons, La Monaque  
Centre-Ville, Canourgues

### BERRE L'ETANG

## SERVICE PAYS D'ARLES

11 quartiers - 5 communes

### ARLES

Barriol, Griffeuille,  
Trébon

### CHÂTEAURENARD

### TARASCON

### SAINT-MARTIN-DE-CRAU

### PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE

## SERVICE MARSEILLE SUD, EST AUBAGNE, LA CIOTAT

24 quartiers - 3 communes

### AUBAGNE

Le Charrel, Tourtelle  
**LA CIOTAT**

Fardeloup, Centre,  
L'Abeille, Matagots

## SERVICE MARSEILLE 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> SEPTÈME LES VALLONS

17 quartiers - 2 communes

### SEPTÈMES LES VALLONS

Gavotte peyret



# Préambule au projet pédagogique 2026

## 2026, une année de changements et de continuité

L'année débute par des changements en interne (départs à la retraite du directeur général et du directeur général adjoint en charge de la prévention spécialisée) dans un environnement mouvant. Le premier enjeu sera donc de s'inscrire dans la continuité en prévention spécialisée, socle historique de notre association en s'adaptant toujours aux évolutions sociétales et qui parfois entraînent des tensions.

Le récent service d'Accompagnement éducatif en milieu ouvert renforcé s'est suffisamment bien implanté pour voir le nombre de mesures en augmentation. En effet, ce seront 250 mesures d'AEMO-R et d'Accompagnement éducatif à domicile qui seront mises en place dans les ressorts des tribunaux de Tarascon, Aix-Nord et Marseille (13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements) cette année. Désormais, les équipes, renforcées par de nouveaux professionnels pourront accompagner dès la naissance et jusqu'à leur majorité les enfants.

L'ensemble des interventions éducatives et d'accompagnements s'inscrit dans les valeurs historiques de notre association : aller-vers, agir de manière bienveillante, créer du lien permettant l'adhésion.

## Des constats partagés par nos équipes

Le contexte général dans l'ensemble des périmètres où nous intervenons est marqué par des logiques économiques de plus en plus contraintes, des dégradations dans de nombreux territoires de vie, la précarité semble en forte augmentation. Jeunes et familles évoquent leurs sentiments d'isolement, de mal-être et de malaise. Les équipes repèrent des attitudes traduisant le repli, la perte de confiance, parfois la peur. Ces ressentis semblent être d'autant plus forts lorsque les espaces de rencontres structurés, les services publics, les dispositifs d'accès aux droits, aux loisirs, à la culture, au sport sont sous-dimensionnés ou absents. Le logement est partout une problématique préoccupante (squats, insalubrité, saturation des dispositifs d'urgence). Les équipes éducatives et leurs partenaires constatent l'impact délétère des réseaux illicites sur les quartiers concernés. Ces trafics perturbent la tranquillité publique, dégradent les conditions de vie, empêchent ou gênent l'utilisation positive des espaces publics et instaurent un climat de peur. Ils exercent une pression sur les jeunes, souvent vulnérables et/ou en rupture. Tous constatent la diversification des activités de ces réseaux (livraison de drogues, prostitution). Ces trafics compromettent l'insertion des jeunes et le sentiment de sécurité des habitants. Les équipes de prévention spécialisée et le service Prévention par le sport constatent une désertion des espaces publics dans certains sites, souvent corrélés à un usage massif des réseaux sociaux. Nous repérons que l'usage débute dès le primaire et que nombre d'enfants, d'adolescents et de parents manquent d'informations sur les risques pouvant aboutir à des situations de mises en difficultés personnelles, d'isolement et de harcèlement.

## Des axes de travail communs

L'attention des équipes est focalisée sur le repérage des besoins des enfants, adolescents, adultes avec lesquels une intervention est développée. Il s'agit tant de le faire de manière individuelle que collective ou territoriale (quartier, bidonville). Les parents sont des acteurs incontournables dans l'accompagnement des enfants et adolescents et à ce titre, les équipes en fonction de leurs missions veilleront à les solliciter, les associer, les soutenir tout au long du parcours que nous mettrons en place. Le lien entre les parents et les établissements scolaires que développent les équipes éducatives en prévention spécialisée sera notamment un point d'appui.

L'accès à la santé physique et psychique fait de plus en plus partie des demandes que les équipes du pôle pauvreté, de prévention spécialisée ou l'AEMO-R/AED-D ont à traiter. Nous développerons des actions de sensibilisation, des partenariats spécifiques, et exerceront aussi une fonction d'alerte.

L'ensemble des équipes éducatives a alerté sur les risques (exploitation, emprise, harcèlement) autour de l'usage du numérique et à ce titre une recherche action transversale au Groupe addap13 a débuté en 2025 et se poursuivra cette année. Nous resterons en alerte, grâce aux différentes missions et projets sur les problématiques émergentes et les difficultés spécifiques que rencontrent jeunes et adultes, notamment ceux en situation de vulnérabilité économique (pôle pauvreté et inclusion sociale). Devant la massification des phénomènes d'exploitation sexuelle des mineur.e.s, un groupe de travail transversal et pluriprofessionnel est mis en place pour élaborer des pistes de travail autour de la prévention des situations d'emprise.

La coopération entre les différents services et missions : Prévention spécialisée, Prévention par le sport, AEMO-R/ AED-R, APA, médiations sociales, sur des territoires, problématiques ou situations en commun, est un enjeu et une ressource, en termes de cohérence et de continuité des propositions.

## **Les axes spécifiques à la prévention spécialisée**

L'élaboration de stratégies de travail de rue et de propositions innovantes continuera d'être une priorité. Ainsi, les équipes pourront repérer et agir auprès des jeunes dans leur territoire de vie. Elles s'appuient sur des savoir-faire spécifiques permettant de créer et maintenir des liens éducatifs avec des jeunes parfois rétifs aux dispositifs. Les animations Urban sport trucks, en horaires décalés et six jours sur sept sont des opportunités de présence sociale, avec une visée de développement social local. Nous poursuivrons notre fonction de veille sociale (note d'observation éducative et sociale) et d'alerte afin de relayer les besoins des territoires, des adolescents et des familles. Les diagnostics partagés avec les partenaires institutionnels et associatifs ainsi que l'utilisation du logiciel Traject permettront de faire reconnaître notre capacité à recenser et donner sens aux signaux faibles, en apparence.

Nous poursuivrons le développement d'actions visant les jeunes dès le CM2 sans délaisser les sortants du système scolaire sans qualification. L'école et le collège sont des lieux d'apprentissage et de socialisation, que nous investirons en proposant des actions collectives en lien avec les équipes pédagogiques, directement avec les adolescents et en participant aux instances de lutte contre le décrochage scolaire. Nous porterons attention à l'émergence de jeunes adultes en rupture, parfois sortant d'ASE présents dans nos territoires d'intervention et en situation de grande précarité. L'enjeu sera là de veiller à l'équilibre de la pyramide des âges.

Les équipes éducatives continueront notamment d'investir la dimension collective dans et hors des quartiers. Elles s'appuieront sur la volonté de partage exprimée par les habitants, pour retisser des espaces/temps de cohésion sociale, travailler les dynamiques partenariales (éducation populaire et associations locales), resserrer les liens éducatifs et repérer des vulnérabilités. Nous souhaitons favoriser l'émancipation, l'expression de paroles libres. Les sorties et séjours éducatifs seront mis en place, notamment afin d'investir le volet le plus préventif en soutenant les collégiens et en préparant le passage en 6<sup>e</sup>.

Les chantiers éducatifs et actions de remobilisation resteront des outils pertinents pour mener à bien des actions sur plusieurs niveaux (individuel, groupe, quartier). L'enjeu pour la prévention spécialisée est de conserver cette possibilité en tant que support des accompagnements éducatifs pour des jeunes avec lesquels les dispositifs de bas seuil échouent. Certaines de ces actions seront menées en partenariat avec la PJJ.

## **Travail avec l'environnement**

La dimension du travail en partenariat est centrale dans l'ensemble des actions développées par nos différentes équipes. Il s'agit autant des accompagnements individuels que du travail avec les familles (PJJ, Inspecteurs enfance famille, MDS) que celle du groupe (Education nationale, Education populaire) qu'enfin la dimension institutionnelle (DDETS, Politique de la ville, communes...). Nous sommes inscrits dans des logiques de diagnostics partagés sur les territoires, de complémentarité avec nos partenaires.

Nous participons à l'échelle locale et nationale aux rencontres du CNLAPS qui nous permet d'être en lien avec les autres acteurs de la prévention spécialisée et de pouvoir partager nos constats, analyses et projets.

## **Et ensuite ?**

Le projet de service 2026/2031 de la prévention spécialisée permet de renouveler nos engagements en les inscrivant dans les évolutions règlementaires, tout en respectant les fondements de notre intervention. Nous nous préparons depuis plusieurs mois à l'évaluation de la qualité qui aura lieu cette année. Nous portons un intérêt particulier aux travaux menés par la HAS qui aboutiront à l'édition d'une recommandation des bonnes pratiques professionnelles en prévention spécialisée. Ceci devrait venir renforcer la reconnaissance et les appuis des professionnels de première ligne.

Les équipes d'AEMO-R/AED-R seront partie prenante des assises du CNAMEO en novembre 2026, renforçant ainsi notre partenariat avec les acteurs de la protection de l'enfance.

L'adaptation aux contextes est un de nos savoir-faire caractéristique, que nous entretiendrons. Ainsi, les équipes éducatives continueront à chercher à comprendre et répondre aux phénomènes émergents dans les territoires, aux dispositifs expérimentaux qui offrent de nouvelles perspectives.



The background features a large, stylized graphic composed of overlapping circles in shades of orange, yellow, and green. A series of thin, light-colored arrows points from the bottom left towards the center, where they converge on a central point. The overall effect is dynamic and modern.

## **LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES AU GROUPE ADDAP13 EN 2026**



# COOPÉRATIONS INTERNES ET PARTENARIATS

*Des liens indispensables entre acteurs autour des adolescents pour la continuité et la cohérence éducative.*

L'action de prévention spécialisée est le cœur historique du Groupe addap13 et passe nécessairement par le développement d'un vaste réseau partenarial dans des divers champs : protection de l'enfance, Education nationale, Education populaire, santé, sport, culture, médiation sociale, acteurs de la Politique de la ville.... Il s'agit de nouer des liens quotidiens et de proximité avec l'ensemble des acteurs des territoires d'intervention : associations de locataires, bailleurs sociaux, acteurs institutionnels....

Ces liens partenariaux se tissent à plusieurs niveaux : institutionnels et de terrain.

Le Groupe addap13 porte plusieurs missions de protection de l'enfance permettant ainsi une plus-value dans les secteurs d'intervention pour les jeunes, les adultes et/ou les partenaires.

## Constats et analyse

- ⇒ Nécessité de la présence d'adultes dans des territoires en proie à des besoins sociaux et des sentiments d'insécurité grandissants.
- ⇒ Certains quartiers connaissent des occupations problématiques des espaces publics, le plus souvent en lien avec les trafics.
- ⇒ Les personnes (jeunes, parents) rencontrées et accompagnées, connaissent pour certaines des difficultés quotidiennes (ruptures scolaires, professionnelles, souffrances psychologiques, échecs répétés...). De manière générale, les habitants des secteurs d'intervention expriment des craintes, voire de la peur dans les espaces publics de leur lieu de vie, également un sentiment d'abandon, d'isolement.
- ⇒ Le *vivre-ensemble* est souvent mis à mal par des occupations problématiques des espaces.
- ⇒ Nécessité de renforcer les cohérences éducatives autour de jeunes sans repères et d'adultes en manque de légitimité vis-à-vis de la jeunesse.
- ⇒ Nécessité de prises en charge les plus globales possibles des jeunes et des adultes.
- ⇒ Chaque professionnel dans le cadre de sa mission développe un réseau partenarial et la coopération permet d'élargir encore l'ouverture de chacun des services vers les partenaires.

**Le + :** Présence simultanée d'intervenants du Groupe addap13 sur les mêmes territoires.

## Missions portées par le Groupe addap13

- ⇒ Prévention spécialisée
- ⇒ Prévention par le sport
- ⇒ AEMO-R
- ⇒ MECS (mineurs non accompagnés et accompagnement aux parcours atypiques, public ASE).
- ⇒ Accueil et mise à l'abri pour évaluation (public des mineurs non accompagnés).
- ⇒ Médiation sociale : quartiers d'habitat social, aux abords des écoles primaires, collèges et lycées, transports (TER), Etablissements recevant du public.
- ⇒ Insertion par l'activité économique : entreprise d'insertion, cuisine d'insertion, chantiers d'insertion.
- ⇒ Maraudes Habitat précaire et Aller-vers en gare.

## Partenariat

- ⇒ *Liste non exhaustive* : Partenaires institutionnels : Villes. Métropole, Conseil Départemental, Mission locale, Education nationale, Education populaire, Associations locales- MDS – CCAS ; Entreprises d'insertion, bailleurs sociaux...

## Modes d'actions proposés en 2026

- ⇒ La coopération entre les professionnels du Groupe addap13 peut s'organiser en fonction des besoins repérés et des périmètres d'intervention de chacun, il en va de même avec les partenaires :
- ⇒ Présences sociales communes.
- ⇒ Partage de points de diagnostic
- ⇒ Réunions d'équipe partagées (en interne) et réunions spécifiques autour de projets d'intervention
- ⇒ Relais sur les situations individuelles repérées et/ ou accompagnées (en lien avec les équipes du pôle Hébergement, l'AEMO-R, les équipes de Maraude).
- ⇒ Projets coconstruits et co-encadrés.

## **Effets attendus**

### **Pour les jeunes**

- ⇒ Continuité des parcours, confiance, prise en charge globale, relais de proximité opérationnels, avec une répartition adaptée des tâches entre les différentes missions.
- ⇒ Encadrement commun face à une jeunesse en difficulté dans ses rapports à l'adulte et manifestant parfois des attitudes de toute puissance.

### **Pour les adultes**

- ⇒ Augmentation de nombre de personnes ressources disponibles
- ⇒ Relais plus nombreux pour les situations individuelles ou familiales

### **Avec le partenariat**

- ⇒ Réduction des circuits de communication avec une palette d'intervention élargie (interdisciplinarité, méthode commune, outils transversaux), au bénéfice des usagers et des partenaires présents sur les territoires.

# PROMOTION DE LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

*Des difficultés d'accès aux soins et des demandes adressées par les jeunes et les familles qui s'amplifient dans un contexte de rareté de l'offre.*

## Constats

- ⇒ Difficultés d'accès aux droits et aux soins concernant les jeunes, les familles.
- ⇒ Des conduites à risques (consommation d'alcool, drogues, tabac, protoxyde d'azote, risques routiers...) surviennent précocement.
- ⇒ Déficit d'offres d'accès aux soins psychiques et somatiques et de suivi médical (absence de médecin traitant) dans de nombreux quartiers.
- ⇒ Déficit d'actions de sensibilisation, de prévention et de réduction des risques.
- ⇒ Les habitants (adultes et jeunes) expriment des sentiments d'isolement, de perte de confiance, de souffrance et des demandes de soutien, d'accompagnement.
- ⇒ Certains jeunes rencontrent de telles situations de fragilité psychique et/ou de souffrance que ces dernières peuvent engendrer des prises de risques, des mises en danger (consommations de produits dangereux, pensées suicidaires) et/ou des tentatives de suicide).

## Analyses

- ⇒ La santé est une condition indispensable et préalable à la possibilité de s'insérer et/ou se maintenir dans une dynamique porteuse. Des conditions de vie dégradées (pauvreté, précarité) ont un impact sur le maintien ou l'accès à la santé (physique et psychique).
- ⇒ Au moment où les problèmes et les besoins de santé sont en augmentation les ressources mobilisables sont en nette baisse : manque de médecins traitants, spécialistes....
- ⇒ Certains jeunes ont des difficultés à s'inscrire dans les dispositifs existants et/ou démarche de soin, par méconnaissance, réticence, éloignement.
- ⇒ La connaissance des ressources et le partenariat développé en fonction des besoins des jeunes sont indispensables.

- ⇒ Les actions de prévention et de sensibilisation destinées aux adolescents sont des vecteurs positifs.

## Modes d'actions proposés en 2026

- ⇒ Maintien et développement des partenariats autour de la santé physique, psychique, de la prévention et de l'accès aux soins.
- ⇒ Mise en place d'actions en partenariat (sessions de sensibilisation, prévention...) et d'accès au sport comme vecteur de la santé.
- ⇒ Orienter de manière pertinente les jeunes vers des professionnels (CMP, dispositif Mon soutien psy, MDA, CJC, CSAPA...).
- ⇒ Inclure la dimension de prévention en santé dans les actions collectives afin de rendre quotidienne cette dimension de la vie des adolescents.
- ⇒ Organisation d'espaces d'expressions thématiques (groupe de paroles, débats) : relations affectives et sexuelles, alimentation, risques liés aux consommations de psychoactifs...
- ⇒ Contribuer à la veille continue et relais des besoins des jeunes (note d'observation sociale).
- ⇒ Favoriser l'accès de nos professionnels aux formations : Premiers secours en santé mentale (module standard et jeunes), Repérage de la crise suicidaire, Sensibilisation aux risques prostitutionnels.
- ⇒ Soutenir les coopérations internes et le travail interdisciplinaire (éducateurs, IDE, psychologues).

## Partenariat

- ⇒ Liste non exhaustive : Education nationale, Education populaire, Associations (dont Planning familial...), fédérations sportives, Partenaires institutionnels (Atelier Santé ville), de la prévention (CDAD), de l'addictologie (CSAPA, CJC...), hôpital (service social, Pass, APHM, UAPED, ARS, CMP, Césam13), Services de santé au travail (chantiers éducatifs), MDS, Partenaires institutionnels.

## **Effets attendus**

### **Pour les jeunes**

- ⇒ Repérer les éducateurs comme personnes ressources en matière de santé.
- ⇒ Les actions de remobilisation autour des activités sportives permettront d'aborder de manière concordante les thèmes de la nutrition, le sommeil, les addictions, les conduites à risques...
- ⇒ Meilleur accès au droit commun (accès aux soins, administratif...).
- ⇒ Prise de conscience concernant les enjeux de santé et les comportements à risque (alimentation, sommeil, consommations de psychoactifs, sexualité...).
- ⇒ Amélioration de leur connaissance des dispositifs d'accès aux soins et aux dépistages.
- ⇒ Participation à des activités physiques et sportives régulières.
- ⇒ Renforcement des compétences psychosociales pour améliorer le bien-être et l'estime de soi.

### **Pour les familles**

- ⇒ Repérer les éducateurs comme personnes ressources en matière de santé, pouvant les mettre en relation avec des partenaires pertinents.
- ⇒ Soutenir les parents dans leurs préoccupations concernant l'hygiène de vie des adolescents.
- ⇒ Meilleure connaissance des ressources et des dispositifs de soutien dans l'accès à la santé, aux soins,

à la prévention.

- ⇒ Sensibiliser les habitants aux risques et aux comportements à adopter pour préserver leur santé.
- ⇒ Evolution des représentations sur les sujets autour du bien-être et sur les structures d'accompagnement.

### **Pour le territoire**

- ⇒ Améliorer l'accès à des informations, des dépistages et des soins de qualité.
- ⇒ Améliorer des échanges entre les différents acteurs.
- ⇒ Renforcer le lien social et la cohésion territoriale, en créant des espaces de rencontre et d'échange et en impliquant les habitants dans la mise en œuvre des actions.
- ⇒ Stimuler l'innovation et la créativité, en encourageant les initiatives locales et en favorisant les partenariats entre les acteurs de la santé, de l'éducation, du social.

### **Pour le territoire**

- ⇒ Co-construction de projets innovants.
- ⇒ Renforcement des liens.
- ⇒ Mobilisation et association des acteurs locaux, institutions et habitants dans la conduite et la mise en œuvre de ce type d'action.

# LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS

*Entre tabou et banalisation, des risques d'emprise et des mises en dangers pour les adolescent.e.s*

Les systèmes d'entrée dans cette situation d'emprise (exploitation sexuelle) est relativement documentée et fait l'objet d'un groupe de travail transversal à l'ensemble du Groupe addap13.

## Constats et analyse

- ⇒ Les conduites prostitutionnelles et l'exploitation sexuelle des mineur.e.s sont souvent taboues dans les quartiers populaires et ces dimensions le sont plus encore concernant les garçons.
- ⇒ Les espaces hors du quartier peuvent permettre d'aborder plus facilement ces questions (groupe dans un établissement scolaire, atelier débat dans un centre social...).
- ⇒ Les constats des équipes éducatives sont confirmés par des recherches qui attestent l'existence de liens entre les réseaux d'exploitation sexuelle et les réseaux de trafic de drogues (emprise, fonctionnement).
- ⇒ Il y a banalisation de la sexualité, un accès facile au porno via l'usage des outils numériques et des réseaux sociaux.
- ⇒ Le proxénétisme et le « *michotonnage* » (acte à dimension sexuelle contre un apport matériel) sont dédramatisés et banalisés dans les discours et contenus des réseaux sociaux.
- ⇒ Les équipes éducatives sont attentives aux signaux faibles qui peuvent être des indicateurs d'entrée dans ces systèmes : modifications de l'apparence, plusieurs téléphones...
- ⇒ Les situations de ruptures sociales, familiales, scolaires, l'antériorité de maltraitances et notamment d'abus sexuels sont des facteurs de vulnérabilité qui peuvent favoriser l'emprise.
- ⇒ Les actions de prévention et de sensibilisation destinées aux adolescents autour spécifiquement des risques de dérives dans l'usage des réseaux sociaux existent mais sont sousdimensionnées au regard de la massification des usages. Les systèmes d'emprise autour de l'usage des réseaux sociaux isolent les adolescents qui en sont victimes.

## Modes d'actions proposés en 2026

- ⇒ La présence sociale et de travail de rue (prévention spécialisée) sont des moments privilégiés d'observation (adaptation des heures et des lieux) et d'entrée en lien avec les jeunes en rupture sociale/familiale.

## Les accompagnements éducatifs

- ⇒ Lien de confiance, recherche de l'adhésion par les rencontres régulières (entretiens, présence sociale).
- ⇒ Poursuite des accompagnements éducatifs adaptés, sans jugement, dans la bienveillance.
- ⇒ L'accueil inconditionnel des jeunes et de leur parole (lieu d'accueil adapté, équipe joignable, entretiens informels ou formalisés).
- ⇒ Recherchant l'adhésion du jeune : centrale dans ces accompagnements, dimension du choix et de l'engagement, moyen d'inversion du mécanisme de l'emprise en l'absence de dette dans la relation éducative.
- ⇒ Continuité, solidité du lien éducatif et appartenance à un groupe : la souplesse permet de limiter les ruptures éducatives et les discontinuités.
- ⇒ Travail autour de la place pour les parents (mineurs) ; également de prévention des ruptures sociales, scolaires, sanitaires, d'avec l'équipe.
- ⇒ Parfois, au contraire il s'agit d'organiser la rupture d'avec le milieu, de les extraire de leur environnement, en les associant à ce projet (séjour de rupture ou lieu de placement éloigné).
- ⇒ Attention très particulière pour les situations de fugues et de ruptures familiales, d'isolement où le risque est démultiplié.
- ⇒ Co-accompagnements et orientations seront recherchés.
- ⇒ Dans ces situations, les victimes peuvent également être auteurs/autrices notamment de proxénétisme, sans toujours en avoir conscience. La question du co-accompagnement et de la responsabilité est alors à travailler.

#### Dans les actions collectives :

- ⇒ Dimension du rapport au corps, au consentement, aux relations non violentes.
- ⇒ Estime de soi ; position d'acteur de l'accompagnement (capable de).
- ⇒ Bien-être et accès aux soins : moyen de parler.

#### Maintien et développement d'un réseau partenarial

autour de la santé physique, psychique, de la prévention, de l'accès aux soins et spécifiques aux conduites prostitutionnelles et au système d'entreprise.

- ⇒ Mise en place d'actions en partenariat (sessions de sensibilisation, prévention...) dans les quartiers d'interventions.
- ⇒ Orienter de manière pertinente les jeunes vers des professionnels (CMP, dispositif Mon soutien psy, MDA, CJC, CSAPA...).
- ⇒ Organisation d'espaces d'expressions thématiques (groupe de paroles, débats) : relations affectives et sexuelles, alimentation, risques liés aux consommations de psychoactifs...

#### Effets attendus

Le groupe de travail transversal au Groupe addap13 devra permettre de :

- ⇒ Partager les pratiques éducatives mises en place par les professionnels des différents services.
- ⇒ Faire un état des lieux des situations d'entreprise et d'exploitation sexuelle rencontrées.

#### ⇒ Formulation de supports d'actions de :

- Prévention primaire : relation filles garçons, mixité, consentement...
- Prévention de l'entrée dans des comportements à risques.
- Soutien dans la sortie des systèmes d'entreprise.

#### Pour les jeunes

- ⇒ Les éducateurs sont une ressource, font repère y compris dans des situations qui sont difficiles à aborder.
- ⇒ Découverte de solutions et ressources disponibles, sans contrepartie autre que l'adhésion à un accompagnement.

#### Pour le territoire

- ⇒ Face à un phénomène en forte expansion, les équipes éducatives sont mobilisées et s'engagent autant pour contribuer à l'état des lieux qu'à la mise en œuvre d'expérimentations.

#### Avec les partenaires

- ⇒ Les partenariats déjà engagés autour de ces questions sont à poursuivre et à développer, sur l'ensemble des champs (santé, accès aux droits, protection de l'enfance...).
- ⇒ Il s'agit d'expérimenter des actions innovantes de prévention, d'accompagnement des mineurs concernés par les conduites prostitutionnelles et les phénomènes d'entreprise.

# USAGES DES OUTILS NUMÉRIQUES

*Une massification des usages, qui modifie les relations sociales, les pratiques des travailleurs sociaux et peut générer des risques pour les adolescents.*

## Constats et analyse

Dans un contexte de développement rapide des usages numériques, nous constatons la transformation des modes d'intervention éducative, ainsi que les pratiques sociales et relationnelles des jeunes. Cette mutation, si elle est accompagnée et encadrée, peut être un levier d'émancipation. Dans le cas contraire, elle expose les jeunes, en particulier les plus vulnérables à des risques accrus. Ces risques (fracture numérique, exclusion sociale, atteintes à la vie privée, désinformation, isolement, chantage, dépendance, cyberharcèlement, exploitation en ligne, exposition à des contenus violents ou inadaptés, mécanismes d'emprise affective ou idéologique) concernent l'ensemble des publics accompagnés, mais aussi les professionnels. Il est essentiel d'accompagner les jeunes dans le développement de l'esprit critique et des pratiques responsables.

Le Groupe addap13 a mis en place un groupe de travail. L'enquête menée en 2025 auprès de l'ensemble des professionnels met en évidence :

- ⇒ Une utilisation quotidienne des outils numériques (mails, messageries instantanées, TRAJECT...).
- ⇒ Des usages numériques dans la relation aux publics qui ne sont à ce stade ni harmonisés et ni suffisamment encadrés.
- ⇒ Les professionnels ont des attentes concernant la sécurisation des pratiques, la formation et la clarification des règles.

## Objectifs

- ⇒ Identifier les usages, besoins et vulnérabilités numériques des publics et des professionnels.
- ⇒ Tendre vers l'harmonisation des pratiques numériques en interne par le renforcement de la culture numérique critique et des postures professionnelles.
- ⇒ Comprendre les mécanismes d'influence et d'emprise facilitées par le numérique.
- ⇒ Formaliser un dispositif de prévention et d'accompagnement adapté, à destination des publics et des professionnels, par la construction d'outils et d'un cadre de bonnes pratiques.

## Découpage opérationnel et méthodologie

Cette démarche repose sur :

- ⇒ La représentativité des services et des métiers du Groupe addap13.
- ⇒ La participation des professionnels.
- ⇒ Un système de validation collective des propositions et des orientations retenues.

### Phase 1 : diagnostic et analyse des usages numériques des professionnels du Groupe addap13.

Inventaire des outils numériques de chaque pôle et association du Groupe addap13 : protocoles, pratiques formalisées, outils, applications... Une enquête flash réalisée en 2025 permet d'avoir un état des lieux des pratiques et des problématiques repérées par les professionnels.

### Phase 2 : structuration des réponses collectives.

Emettre des recommandations et des points de vigilance, en vue de la mise à jour de la charte existante. Identifier les bonnes pratiques mises en œuvre par les professionnels. Cette phase réalisée via des focus groups pourra aboutir à :

- ⇒ Un document d'usage et de responsabilité numérique à destination des professionnels et des publics accompagnés.
- ⇒ Un référentiel des bonnes pratiques numériques, et articulant les exigences réglementaires et les enjeux éducatifs spécifiques.
- ⇒ Un contenu de formation et de sensibilisation à destination des personnels (éducatifs et techniques).

Ces livrables s'inscrivent en cohérence avec les politiques publiques :

- ⇒ Les dispositifs de santé, de sécurité au travail et de prévention des risques psychosociaux.
- ⇒ Les dispositifs de protection de l'enfance, avec une attention spécifique portée à la prévention des risques d'exploitation sexuelle, de cyberharcèlement et des violences en ligne.

- ⇒ Les plans nationaux de lutte contre la radicalisation et les dérives sectaires.
- ⇒ Les actions de promotion de l'éducation au numérique et du développement des compétences psychosociales.

## Instances

- ⇒ **Comité technique** composé par des représentants de la Prévention spécialisée, l'AEMO-R, de la CEAF, du pôle hébergement (MECS, AMAPE).
- ⇒ **Comité de pilotage** réunissant les directions de pôles et associations du Groupe addap13.
- ⇒ Nous serons vigilants à toutes les étapes au respect de la législation, en matière de protection des données personnelles (RGPD), de sécurité numérique, de droits des usagers et des professionnels.

## Effets attendus

### Pour les jeunes

- ⇒ Les éducateurs et autres professionnels du Groupe sont une ressource, font repère, ont une fonction de relais.
- ⇒ Découverte de solutions et ressources disponibles.

### Pour le territoire et avec les partenaires

- ⇒ Face à un phénomène en forte expansion, les équipes éducatives sont mobilisées et s'engagent autant pour contribuer à l'état des lieux qu'à la mise en œuvre d'expérimentations.
- ⇒ Les partenariats déjà engagés sont à poursuivre et à développer.

### Pour les professionnels du Groupe addap13

- ⇒ L'ensemble de ces travaux alimente la construction et la mise en œuvre de la stratégie éducative 2026, en garantissant la prise en compte des enjeux numériques dans les actions, les postures professionnelles et les dispositifs d'accompagnement.
- ⇒ Par cette approche intégrée, le Groupe addap13 affirme sa volonté d'inscrire durablement la prévention des risques numériques et des mécanismes d'emprise dans ses actions éducatives et sociales.



The background features a large, stylized graphic composed of overlapping circles in shades of orange, yellow, and green. These circles are outlined with a pattern of small triangles pointing inwards. Several thick, light-colored curved arrows originate from the bottom left and curve upwards towards the center, some ending at the word 'SPÉCIALISÉE' and others continuing across the page. A series of small, dark purple chevron-like symbols forms a horizontal line near the bottom left edge.

# PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



## LES PRATIQUES INCONTOURNABLES



# PARTENARIAT ET COOPÉRATIONS INTERNES

*Aller vers, nouer le lien et éduquer hors les murs*

La présence régulière dans les territoires de vie permet de nouer des liens, d'avoir une connaissance des contextes sociaux locaux, de construire des stratégies éducatives pour proposer des accompagnements éducatifs et des actions collectives.

## Constats / Analyses

- ⇒ Nous sommes mandatés pour intervenir dans des territoires où se manifestent des phénomènes de marginalisation sociale au sein de la jeunesse (11/21 ans).
- ⇒ Territoires dépourvus de services, parfois enclavés, dont les habitants sont peu en lien avec les institutions de droit commun. Ces sites sont en proie à des tensions récurrentes et des cumuls de difficultés (précarité financière, isolement, tensions de voisinage etc.) entraînant un appauvrissement du lien social et des solidarités.
- ⇒ Regroupements dans les espaces publics d'adolescents et jeunes adultes sans projets.
- ⇒ Phénomènes de ruptures scolaires (déscolarisations dès le primaire).
- ⇒ Présence grandissante des réseaux de trafic, avec une acuité variable, générant des risques d'attractivité décuplés pour un public de plus en plus jeune.
- ⇒ Habitants en proie à des sentiments d'abandon et d'insécurité, occupant peu les espaces publics.

## Modes d'actions proposés en 2026

- ⇒ Aller-vers le public, être présents de manière très régulière.
- ⇒ Déterminer les périmètres : les espaces de vie et heures d'usage dans des contextes où les sentiments d'insécurité diminuent la fréquentation des espaces extérieurs.
- ⇒ Être disponibles et bienveillants, instaurer de la confiance.
- ⇒ Construire une stratégie d'occupation positive et d'animation des territoires aux heures pertinentes (journée, soirée, week-end...) et en fonction des problématiques locales.
- ⇒ Nouer des liens en travail de rue (informels) et officialiser l'intention éducative dans des créneaux faisant repère pour les habitants dont les jeunes (accueils).

## Cet ensemble permet :

- ⇒ D'être facteur d'assurance et de repère pour les habitants, jeunes et adultes

La présence récurrente d'adultes, porteurs d'un cadre institutionnel, que tous peuvent aborder de manière informelle, est rassurante.

Dans les moments de tension particulière, maintenir la présence voire la renforcer, comme premier niveau de réponse contribue à apaiser et légitimer les équipes de prévention spécialisée.

- ⇒ De mener des diagnostics territoriaux continus

Observer et analyser les problèmes, les ressources et leurs évolutions et restituer ces lectures auprès des partenaires pour apporter un éclairage sur les phénomènes sociaux et la jeunesse (informations non nominatives).

- ⇒ D'exercer une fonction d'alerte

Exercer une vigilance particulière sur les phénomènes émergents : grandes précarités, exploitation sexuelle des mineurs, évolution des consommations de produits psychoactifs, violences....

Faire le relais auprès des interlocuteurs institutionnels chaque fois que nécessaire.

- ⇒ D'être là où il n'y a pas d'intervention sociale

Se faire accepter dans le territoire de vie : engager des conversations, présence répétée et non intrusive pour gagner la confiance.

Être visibles, disponibles, faire repère.

Imaginer des réponses aux besoins non couverts (sorties éducatives, animations...).

- ⇒ D'entrer en lien avec des publics peu couverts

par des dispositifs de droit commun

« Accrocher » des jeunes rétifs au dialogue avec l'adulte.

Résoudre des micro-problèmes (CV, démarches, orientations, soutien...).

Acheminer de l'éducatif hors les murs : expliciter les normes et usages sociaux.

Construire le lien avant d'aborder les problématiques.

- ⇒ De prévenir, protéger, socialiser, canaliser

Accompagner la compréhension et la prévention des risques (sécurité routière, réseaux sociaux...).

Concevoir et proposer des projets collectifs et inverser les spirales de marginalisation.

## ⇒ D'instaurer des dynamiques locales et des coopérations

Soutenir adultes et jeunes, dans l'expression de leurs désirs, de s'investir, de changer.

Travailler avec les partenaires locaux : projets communs, dynamique territoriale...

Occuper positivement les espaces publics (chantiers éducatifs, moments conviviaux visant le mieux vivre ensemble). Ces actions visent à impulser/soutenir des initiatives qui réaffirment la légitimité des habitants comme citoyens et acteurs (indicateurs de forte participation aux actions proposées).

## Partenariat

⇒ L'ensemble des acteurs du territoire : (*liste non exhaustive*) Education populaire, associations locales ; intervenants spécifiques (santé mentale, CSAPA, Mission locale...) ; Acteurs institutionnels avec lesquels se partagent les lectures de territoires et de contextes : Politique de la ville, PEDEC, CLSPD, PJJ, collectifs de travailleurs sociaux, Education nationale, ASE ; Acteurs de l'urgence sociale, etc...

## Effets attendus

### Pour les jeunes

- ⇒ Meilleure connaissance et conscience des situations de danger grâce à l'acheminement de repères éducatifs, bienveillants et répétés : risques routiers, sanitaires, réseaux sociaux...
- ⇒ Possibilité d'identifier un adulte disponible, à l'écoute et de formuler des demandes.
- ⇒ Information sur les dispositifs, les risques, les possibles (école, loisirs, relations intrafamiliales, santé mentale, consommations de produits psychoactifs, dérives délinquantes).
- ⇒ Remise en lien avec le monde des adultes pour les jeunes les plus en rupture.
- ⇒ Déconstruction progressive des codes du quartier et expériences d'appartenances collectives positives.

### Avec les adultes dont les parents

- ⇒ Identification de l'éducateur comme adulte de référence, qui écoute, est là et répond.
- ⇒ Phénomène de réassurance par la présence bienveillante et porteuse d'un cadre institutionnel : réduction du sentiment d'abandon et reprise de confiance dans la légitimité des adultes.
- ⇒ Familiarisation des habitants avec le travail social : orientations, mise en mouvement des parcours, amorce de projets, orientations vers des aides de première urgence (alimentation...).

### Pour le territoire

- ⇒ Réduction des sentiments d'abandon via la présence de l'éducateur interlocuteur de confiance que l'on peut solliciter, même de manière ponctuelle et informelle.
- ⇒ Facilitation des micro-problèmes (avis, conseil, courrier...) sans rendez-vous ni dossier.
- ⇒ Apaisement des relations : meilleure cohésion sociale à travers des moments partagés.
- ⇒ Soutien de premier niveau, réactif lors d'événements traumatiques, déstabilisants à destination de l'ensemble de la population.

### Avec le partenariat

- ⇒ Possibilité de monter des projets en commun et dans les territoires d'intervention.
- ⇒ Résolution de l'accès aux territoires et/ou familles pour des acteurs sociaux plus traditionnels.
- ⇒ Décodage de certains phénomènes sociaux : dédramatisation et/ou alertes selon les cas.
- ⇒ La prévention spécialisée apaise grâce à sa connaissance du territoire et son lien avec les jeunes.
- ⇒ Mise à profit et consolidation des liens de manière à permettre des réactivités concertées.

# ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS INDIVIDUELS

*Eduquer et protéger sur la base de la libre-adhésion des jeunes*

## Constats et analyses

- ⇒ Présence de difficultés scolaires et/ou professionnelles, familiales, psychologiques, sanitaires, financières, de logement.
- ⇒ Absence de projet et de projection, adoption de pratiques à risques (addictives, routières, délictueuses...).
- ⇒ Occupation des espaces publics et prise de distance d'avec les adultes (groupes de jeunes).
- ⇒ Familles en difficulté face aux comportements de leurs enfants et sollicitant l'aide des éducateurs.
- ⇒ Partenaires en difficulté pour établir un lien avec les adolescents.
- ⇒ Phénomènes de déscolarisations précoces et/ou de ruptures d'avec le droit commun entraînant des marginalisations sociales, des polyconsommations...
- ⇒ Difficultés sociales révélées depuis les confinements : ruptures scolaires, de formation, d'emploi, précarité familiale importante ...
- ⇒ Phénomènes de mise en danger des jeunes (maltraitance, isolement, handicap, prostitution, décohabitation...) nécessitant des repérages et protections.
- ⇒ Attraction des réseaux de trafic (stupéfiants et exploitation sexuelle) omniprésents pour des jeunes sans diplôme, ni projet, voire des très jeunes en rupture scolaire.
- ⇒ Territoires parfois dépourvus en équipements sportifs et de loisirs et/ou en proie à des occupations inappropriées des espaces publics (majoritairement du fait des réseaux de trafic) et confrontés à des épisodes de violences : climat anxiogène, restrictions de sociabilité imposées par les parents craignant pour la sécurité des enfants.

## Un ensemble de postures éducatives

- ⇒ Garder les liens, maintenir les relations de confiance, mettre en œuvre une continuité éducative hors les murs (sans mandat nominatif, administratif ou judiciaire).
- ⇒ Tenir une posture de disponibilité, de non-jugement et de bienveillance.
- ⇒ Protéger la vie privée et le caractère confidentiel des échanges.
- ⇒ Aborder les jeunes par leurs potentiels plutôt que par leurs problématiques.
- ⇒ Favoriser l'autonomie, aider le changement et la mise en mouvement.

- ⇒ Décoder les normes sociales et éduquer au collectif.
- ⇒ Mettre à profit toutes opportunités permettant de limiter les impacts sociaux de la marginalisation.
- ⇒ Ouvrir sur le monde pour donner confiance et l'espace des possibles.
- ⇒ S'appuyer sur les concepts pédagogiques et cliniques pour étayer, faire émerger le projet.
- ⇒ Instaurer un lien positif aux territoires de vie pour sécuriser jeunes et familles et accroître la légitimité des adultes dans les processus éducatifs.

## Enjeux spécifiques 2026

- ⇒ S'adresser aux jeunes dès le CM2 autour principalement de la scolarité.
- ⇒ Étayer jeunes et familles en amont pour limiter les risques de rupture.
- ⇒ Renforcer le travail avec les équipes pédagogiques des écoles primaires.
- ⇒ Se faire (re)connaître des parents et des élèves pour amorcer les accompagnements, notamment en menant des sorties familles au côté des partenaires locaux (Education populaire...).
- ⇒ Intervenir dans les classes (CM2, 6<sup>e</sup>) pour présenter les missions, créer du lien et repérer d'éventuelles fragilités.

## Cet ensemble vise à :

### ⇒ Ecouter, soutenir, valoriser

Garder les liens avec des jeunes éloignés des dispositifs : non jugement et bienveillance.

Proposer des entretiens éducatifs adaptés à chacun : plus ou moins formalisés selon les profils et les urgences repérées et/ou exprimées.

Décoder et valoriser les expériences vécues.

### ⇒ Prévenir

Se donner les moyens, par des supports permettant de créer des liens, d'intervenir au plus tôt dans les situations de glissement (entrée en collège), pour maintenir les cursus scolaires qui sont un élément protecteur vis-à-vis des réseaux illicites partout présents.

### ⇒ Protéger

Sensibiliser jeunes et familles à tout type de risques dont ceux liés à l'usage des outils numériques.

Alerter le partenariat, rédiger ou corédiger des informations préoccupantes et/ou signalements lorsque les situations l'exigent.

## ⇒ Concevoir des projets éducatifs personnalisés

Explicitier les codes et normes de la société : remettre du cadre sans fermer la porte.

Faire évoluer les comportements à travers des propositions concrètes et acceptées : sorties éducatives, modules sportifs, chantiers éducatifs, mini-séjours...

## ⇒ Socialiser et insérer

Eduquer au collectif, donner un cadre compréhensible, transmettre les règles de la vie en société.

Accompagner vers le droit commun dont aider aux démarches (santé, administratif, justice) ...

## ⇒ Connaître l'environnement familial et social

Travailler avec la famille, l'école, le club de sport... : relier les informations et saisir les opportunités.

Visites à domicile (autorisations parentales...), accompagnement aux démarches et rendez-vous (notamment vers l'Education nationale).

## ⇒ Favoriser les moments de détente et de convivialité

*Hors quartier*, pour ouvrir sur le monde via des sorties et activités éducatives.

*Dans le quartier*, pour entretenir un rapport positif au lieu de vie, donner envie de s'y impliquer et travailler les questions intergénérationnelles par l'implication des habitants (parents ou non).

Faire cheminer les jeunes qu'ils s'autorisent à être et pas seulement en tant qu'appartenance au collectif (groupe de jeunes, quartier).

## ⇒ Orienter et passer les relais

Travailler en réseau avec des professionnels qualifiés : soin, formation, emploi, logement... en fonction des situations.

## ⇒ Rester là, disponibles

Le lien n'est jamais rompu, l'équipe reste toujours à l'écoute...

## Partenariat

*Liste non exhaustive* : MDS, AEMO, AEMO-R, PJJ, MDPH, Education nationale (primaire et secondaire), Education populaire, Associations locales, MDA, PAEJ, Mission locale, France Travail, Organismes de formation, Associations intermédiaires, professionnels de la culture, sport, médiation, soutien scolaire (PAC-QUAM), du sanitaire (hôpital, CMP, CSAPA en fonction des besoins)...

## Effets attendus

### Pour les jeunes

- ⇒ Les équipes éducatives sont des repères, des interlocuteurs de confiance (dès le CM2).
- ⇒ Amorce et maintien d'un dialogue jeune/adulte.
- ⇒ Mise en lien positive avec le territoire et ses habitants : intégration de la légitimité des adultes.
- ⇒ (Re)mise en lien avec le droit commun : emploi,

loisirs, permis de conduire, parcours de soins... et situations administratives régularisées (CNI, CMU, endettement...).

⇒ Maintien ou réintégration dans les parcours scolaires : reprise de confiance en soi, acquisitions de savoir-être et savoir-faire permettant l'adéquation des comportements.

⇒ Projections dans des parcours professionnels (formation/emploi) : motivation, meilleure estime de soi, capacité à observer des consignes...

⇒ Réduction du nombre de jeunes isolés et inscrits dans des parcours délinquants et/ou d'errance.

⇒ Protections mises en œuvre dans les situations d'urgence (maltraitance, logement, santé...).

⇒ Prises de confiance dans les possibilités de changement : à leur échelle, celle de leur famille et du territoire.

### Pour les parents et le territoire

⇒ Travail avec les parents et transmission de messages et décodages qui les outillent, en tant que parents et en tant qu'adultes sur les espaces publics des lieux de vie : attitudes permettant de rétablir la légitimité des adultes et les dialogues intergénérationnels.

⇒ Evolution des représentations sur la jeunesse par des occupations positives des espaces publics, des actions relevant de l'engagement.

⇒ Compréhension et appropriation des risques encourus en tant que citoyens, parents ou non.

⇒ Soutien et étayage des parents qui en font la demande ou acceptent la proposition.

⇒ Orientation et mise en lien avec des interlocuteurs dédiés.

### Avec le partenariat

⇒ Croisement des lectures, co-accompagnements et projets communs : renforcement des missions respectives et mise en cohérence des discours et décisions au bénéfice des jeunes et des familles.

⇒ Réduction des situations de tension, voire de conflit, entre les institutions et des jeunes en difficultés comportementales...

⇒ Soutien aux dynamiques locales à travers des projets communs avec les ressources de proximité.

⇒ Reconnaissance de la prévention spécialisée en tant qu'interface et ressource, également comme interlocuteur pour les questions liées à l'urgence sociale au sein de la protection de l'enfance.



# ACTIONS COLLECTIVES

*Des supports d'actions éducatives individuelles, collectives dans et hors du quartier.*

## Constats

- ⇒ Jeunes en errance, désœuvrés, en prises de risques.
- ⇒ Addictions, consommations précoce d'alcool et de drogues.
- ⇒ Utilisation inappropriée et dangereuse des réseaux sociaux.
- ⇒ Déficit d'offres d'animation et d'accès aux loisirs.
- ⇒ Structures d'éducation populaire en difficulté.
- ⇒ Besoin de socialisation.
- ⇒ Jeunes parfois peu visibles dans les espaces publics des quartiers.
- ⇒ Espaces publics des quartiers qui se désertifient du fait de la crainte exprimée par les adultes et les jeunes, celle-ci est souvent liée à la présence et à la visibilité des réseaux de trafic.
- ⇒ Faiblesse ou absence d'offre d'animations et de sorties (découverte, ouverture sur le monde) dans les quartiers d'intervention.
- ⇒ Les habitants (adultes et jeunes) expriment de la crainte

## Analyses

- ⇒ Des comportements à risque pour eux-mêmes ou pour leur environnement,
- ⇒ Des ruptures dans leurs parcours scolaires précoce, dès le primaire/collège,
- ⇒ Des difficultés d'insertion sociale,
- ⇒ Des difficultés relationnelles avec leur environnement social,
- ⇒ Des difficultés chez certains jeunes à s'inscrire dans les dispositifs existants,
- ⇒ Difficulté à accéder à la culture et à leur environnement (méconnaissance, éloignement),
- ⇒ Sur tous les territoires, il y a une forte demande des jeunes de « sortir » du quartier.
- ⇒ Les habitants (adultes et jeunes) expriment leur adhésion aux propositions d'animations collectives structurées. Nous constatons une forte fréquentation sur les activités de pied d'immeubles, les fêtes de quartier mises en place par nos équipes, celles du service Prévention par le sport et/ou les partenaires locaux. Les retours sont généralement très positifs, les habitants appréciant largement ces espace-temps apaisés de rencontres et d'échanges.

## Modes d'actions proposés en 2026

Construction avec les groupes d'adolescents autant que possible des contenus des actions proposées (sorties et séjours éducatifs), afin qu'ils soient en position d'acteurs.

- ⇒ Sorties éducatives à dimension sportives et/ou culturelles (hors temps scolaire).
- ⇒ Organisation de débats autour des thématiques : santé, égalité filles/garçons, réseaux sociaux...
- ⇒ Actions de prévention et de promotion de la santé et du bien-être.
- ⇒ Organisation de séjours co-construits avec les jeunes.
- ⇒ Participation citoyenne des jeunes à des actions dans et hors quartier.

Nous favoriserons les actions portant sur l'accès au sport, et poursuivrons les accompagnements pour l'accès à des clubs sportifs. De même concernant l'accès à la culture (musées, théâtres, spectacles, cinéma, concerts). Ces actions permettent l'ouverture aux autres et favorisent l'insertion sociale.

En pied d'immeuble, le travail aura lieu le plus possible en partenariat. Il s'agira de proposer, participer et soutenir des temps conviviaux (kermesse) ou sportifs (olympiades de quartier) pour un usage positif d'espaces parfois sous utilisés par les habitants, afin d'en viser une appropriation positive.

## Partenariat

- ⇒ Liste non exhaustive : Education nationale, Education populaire, Associations locales, fédérations sportives, Acteurs culturels, Partenaires institutionnels, Acteurs de la santé....

Les équipes de prévention spécialisée à Marseille travaillent en lien avec les équipes d'éducateurs sportifs du service Prévention par le sport autour de la mise en œuvre régulière d'activités en pied d'immeuble.

## **Effets attendus**

### **Pour les jeunes**

- ⇒ Les actions collectives sont des supports à la relation éducative permettant de renforcer le lien avec l'ensemble des enfants, adolescents et leurs familles.
- ⇒ Les animations en pied d'immeuble favorisent la proximité, le repérage et la rencontre d'enfants, de préadolescents et d'adolescents les plus vulnérables.
- ⇒ Les actions de remobilisation autour des activités sportives permettront d'aborder de manière concordante des questions autour de la santé, la nutrition, le sommeil, les addictions, les conduites à risques.
- ⇒ Développement de compétences psychosociales.
- ⇒ Développement du pouvoir d'agir.
- ⇒ Socialisation, intégration des règles de vie collective).
- ⇒ Accès au droit commun (inscription dans un club, une activité culturelle...).

### **Pour les familles**

- ⇒ Ces supports favorisent le lien avec les familles : rencontres autour des autorisations parentales pour les sorties, échanges informels sur les espaces

publics lors des animations.

- ⇒ Mobilisation et implication des familles et réappropriation des espaces (animations de pied d'immeuble).
- ⇒ Amélioration de l'image de la jeunesse et des liens parents/enfants.

### **Pour le territoire**

- ⇒ Amélioration du climat du quartier par l'implication des habitants (dont les parents des jeunes) et la réappropriation positive des espaces (animations de pied d'immeuble).
- ⇒ Amélioration de l'image de la jeunesse.
- ⇒ Occupations positives de l'espace public, liens inter-générationnels.

### **Sur le partenariat**

- ⇒ Co construction de projets innovants.
- ⇒ Renforcement des liens.
- ⇒ Mobiliser et associer les acteurs locaux, les institutions et les habitants dans la conduite et la mise en œuvre de ce type d'action.



## **LES GRANDS AXES DE TRAVAIL**





# SOUTIEN À LA SCOLARITÉ

## Constats

Des enfants et adolescents en difficultés dans les apprentissages scolaires, méthodologiques et/ou d'adaptation de leur comportement aux situations, engendrant des phénomènes d'exclusion et de rupture scolaire, de perte de confiance en soi et de difficultés à se projeter, dès le primaire.

- ⇒ Difficultés d'intégration ou d'adaptation lors du passage CM2 vers la 6<sup>e</sup>.
- ⇒ Comportements problématiques dans et hors de la classe (incivilités, violences, harcèlements, conduites à risque...).
- ⇒ Mésusages des réseaux sociaux générant des tensions, violences, harcèlements.
- ⇒ Manque d'information sur les dispositifs d'orientation créant de la démotivation, une augmentation du décrochage et/ou de rupture scolaire.
- ⇒ Difficultés lors de recherches de stages (méthode, postures...), dans les démarches via les interfaces numériques (Parcoursup, Pronote).
- ⇒ Des besoins d'alternatives à l'exclusion temporaire (collège) et de dispositifs spécifiques et adaptés aux élèves en difficultés.
- ⇒ Des difficultés exprimées par certaines familles à comprendre et s'impliquer dans les mécanismes de suivi de la scolarité (accès aux interfaces numériques, rythmes...) ; à identifier des relais, des soutiens, soulignant également leur absence dans certains sites.
- ⇒ Des impacts repérables des tensions et violences vécues dans les quartiers sur la scolarité, le climat scolaire.
- ⇒ Les personnels des établissements scolaires expriment des difficultés à entrer en lien, impliquer les parents.

## Analyses

La scolarité permet les apprentissages et la socialisation, parfois les codes et les règles sont très différents de ceux du quartier et/ou du milieu familial. Les écarts peuvent être source d'incompréhension, de tensions. Une part des jeunes en difficultés ne parvient qu'à occuper la place du perturbateur dans un établissement. Les enfants posant des problèmes de violence et/ ou d'inadaptation dès le primaire, sont souvent concernés par des difficultés d'apprentissage

ou d'adaptation, également par un contexte familial complexe (difficultés de logement, précarité sociale et financière, isolement). Les jeunes en grandes difficultés scolaires, ne trouvent pas de sens à la scolarité et décrochent soit par la fuite (absentéisme), soit dans des passages à l'acte (violences envers d'autres élèves, professeurs, contre eux-mêmes). Ces jeunes en décrochage ou exclus sont exposés à des risques (réseaux de deal, réseaux sociaux). Les équipes éducatives sont sollicitées par les partenaires (Education nationale, Éducation populaire) autour de ces problématiques. Les familles n'ont pas toujours la capacité d'aider ou de soutenir leur(s) enfant(s).

## Modes d'actions proposés en 2026

**Présence sociale** dont le lien avec l'ensemble des établissements scolaires des zones d'intervention.

**Accompagnements éducatifs individuels** dont

- ⇒ Accompagnement à l'orientation, recherche de stage, démarches Parcoursup.
- ⇒ Entretiens individuels, avec les familles, avec l'équipe de l'établissement scolaire (assistante sociale, professeurs, CPE...).

**Actions en lien avec les équipes de l'Education nationale** (nous conventionnerons le plus possible avec les établissements).

- ⇒ Temps de concertation formalisés et participation aux instances (cellule de veille, GPDS...).
- ⇒ Implication dans les mesures de responsabilisation, accueil des élèves temporairement exclus, classe Relais, 3<sup>e</sup> Prépa métiers, micro-collège, Ecole ouverte ...souvent en partenariat avec les associations locales (centre social, Pacquam, Acelem, Acadel).
- ⇒ Propositions d'interventions (jeux de société durant le temps méridien) et ateliers thématiques (harcèlement, adolescence, citoyenneté ...).

**Actions collectives** pendant les vacances scolaires et les mercredis.

- ⇒ Visant la prévention et la sensibilisation aux conduites à risques (ateliers, débats).
- ⇒ Ateliers avec les classes de CM2 et les 6<sup>èmes</sup> : groupes de parole, préparation à la 6<sup>e</sup>...
- ⇒ Soutien scolaire en lien avec les partenaires (Pacquam, Centres sociaux...).

Mise en place de sessions de remobilisation (vacances scolaires) et de journées de cohésion (accueil des 6<sup>e</sup> Base de plein air du Frioul).

#### Avec les familles

- ⇒ Intermédiaire pour faire le lien parents/établissement.
- ⇒ Explication des attentes des établissements soutiens dans les démarches.
- ⇒ Participation aux «Café des parents», implication dans les associations de parents d'élèves.

#### Partenariat

- ⇒ *Liste non exhaustive* : Education nationale (direction des établissements, CPE, assistantes de service social, infirmières, psychologues, professeurs principaux, enseignants, responsables SEGPA, MLDS), Coordinateurs REP, Cités éducatives, Education populaire - Associations locales (dont associations de parents d'élèves, Acelem, Acadel, Pacquam) - Partenaires institutionnels – MDS- CMP- Maison des adolescents, Médiation aux abords des établissements scolaires...

#### effets attendus

##### Pour les jeunes

- ⇒ Amélioration de l'investissement dans la scolarité (sens) et du sentiment d'appartenance au collège.
- ⇒ Être capable de se projeter positivement par l'amélioration de la confiance en soi.
- ⇒ Amélioration de l'accès à la qualification, notamment grâce à une orientation choisie.
- ⇒ Adaptation du comportement aux situations, diminution des comportements violents.
- ⇒ Apaisement des conflits avec la famille et avec l'établissement scolaire.
- ⇒ Diminution de l'isolement social des collégiens décrocheurs, absentéistes.

##### Pour les parents

- ⇒ Meilleur investissement dans la scolarité et amélioration de leur sentiment de légitimité.
- ⇒ Repérer les équipes éducatives comme ressource, facilitatrices de lien avec les établissements scolaires et pour l'accomplissement des démarches.
- ⇒ Rétablissement du lien avec l'établissement, communication fluidifiée et compréhension des attentes de l'institution scolaire.
- ⇒ Apaisement des relations avec leurs enfants autour du sujet de la scolarité.
- ⇒ Meilleure connaissance des outils (Pronote, Atrium ...) et des dispositifs d'aide à la scolarité.

##### Pour le territoire

- ⇒ Relations pacifiées et amélioration de l'ambiance générale aux abords des établissements.
- ⇒ Mise en œuvre de projets spécifiques en matière de parentalité, d'éducation, de justice, de santé...
- ⇒ Développement (nombre et qualité) des actions et dispositifs de soutien à la scolarité et d'aide aux apprentissages (élèves de primaire, collège et lycées).

##### Avec le partenariat

- ⇒ Identification de la prévention spécialisée comme interlocuteur ressource et de sa capacité à faire le lien « dedans-dehors » de l'établissement, du quartier.
- ⇒ Coordination pour plus de cohérence éducative autour des élèves, des familles, de l'établissement.
- ⇒ Circuits d'alerte et d'orientation plus fluide, maillage institutionnel permettant d'intervenir en amont des situations problématiques.
- ⇒ Réflexion conjointe pour la mise en place d'actions en réponse aux difficultés scolaires.
- ⇒ Participation à la prise en charge des jeunes exclus et meilleure communication sur l'offre d'activité proposée par les structures sociales du quartier partenaires de l'action.



# ACCOMPAGNEMENT À L'INSERTION SOCIALE ET CITOYENNE

*Chantiers éducatifs rémunérés et actions de remobilisation*

## Constats / Analyses

- ⇒ Qualification insuffisante ou inexiste pour certains jeunes, qui cumulent le plus souvent d'autres freins à l'emploi : situation familiale complexe, mobilité, santé, administratif...
- ⇒ Jeunes désœuvrés, décrocheurs, devenus invisibles car ne sollicitent pas ou plus les services de droit commun.
- ⇒ Jeunes en errance, en panne, manquant de confiance en eux, méconnaissant leurs compétences.
- ⇒ Manque de reconnaissance et vision négative de la jeunesse, intégrés par les jeunes et les freinant.
- ⇒ Attractivité de l'économie parallèle pour certains adolescents en perte de repères.
- ⇒ Développement massif des systèmes d'emprise (exploitation sexuelle et/ou réseaux de stupéfiants).

## Modes d'actions proposés en 2026

- ⇒ Travail de rue pour entrer en lien avec les jeunes dits invisibles.
- ⇒ Présence sociale mise en place avec les structures d'accompagnement à l'insertion et à l'emploi, avec des psychologues.
- ⇒ Incrire les chantiers éducatifs rémunérés dans des dynamiques inter partenariales (Cabanon vertical, ANRU, etc.).
- ⇒ Concertation préalable avec les habitants, les associations de résidents et les partenaires sur la nature des chantiers et/ou des actions citoyennes (ramassage des déchets...) et à la réception des travaux et aux bilans.
- ⇒ Sensibilisation des jeunes à la citoyenneté et à l'environnement à travers les travaux engagés.
- ⇒ Partenariat avec la Mission locale et les organismes de formations (AFPA, CFA...) pour la suite des parcours.
- ⇒ Mise en place de chantiers et d'actions citoyennes forte valeur d'utilité sociale et locale : amélioration du cadre de vie.

## Partenariat

- ⇒ *Liste non exhaustive* : Mission locale ; Education nationale ; Associations locales ; Associations intermédiaires ; Acteurs institutionnels, Acteurs de la politique de la Ville, bailleurs, associations de locataires, partenaires culturels...

## Effets attendus

### *Sur les jeunes*

- ⇒ Accès à un parcours emploi/formation dans le droit commun.
- ⇒ Amélioration de l'image de soi par l'investissement dans des actions visant le « bien commun ».
- ⇒ Clarification des situations administratives – accès au droit commun
- ⇒ Prises de conscience quant à leur niveau d'employabilité.
- ⇒ Découverte de gestes techniques et de métiers.

### *Pour le territoire*

- ⇒ Amélioration de l'image des jeunes.
- ⇒ Valorisation par les habitants : lien intergénérationnel renforcé.
- ⇒ Amélioration des espaces communs grâce aux actions développées.

### *Avec le partenariat*

- ⇒ Développement des ressources partagées et des projets communs.
- ⇒ Mise en œuvre de projets transversaux visant plusieurs objectifs : insertion des jeunes, participation des habitants....



# TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

## Constats

- ⇒ Des familles expriment de la souffrance (personnelle et/ou familiale), des difficultés relationnelles avec leurs enfants et adolescents.
- ⇒ Des parents qui expriment leur sentiment d'isolement, l'absence de solutions, d'alternatives et de ressources dans les situations de conflits et/ou de difficultés avec leurs enfants.
- ⇒ Des familles qui sollicitent de l'aide, du soutien et qui adhèrent aux propositions qui leur sont faites.
- ⇒ Des difficultés dans certains cas à poser un cadre sécurisant et cohérent dans et hors du domicile.
- ⇒ Des incompréhensions du fonctionnement des institutions, un sentiment d'éloignement.
- ⇒ L'expression de représentations négatives de certaines familles quant aux dispositifs d'aide pour elles-mêmes et/ou leurs enfants.
- ⇒ Une augmentation des situations de violences intra-familiales, de conflits et de rupture.
- ⇒ Les espaces d'échanges et de soutien à destination des parents sont parfois absents des quartiers d'intervention.
- ⇒ La digitalisation des démarches est un facteur d'exclusion de certains adultes peu à l'aise avec ces outils. Les adolescents sont des utilisateurs importants des réseaux sociaux, qui sont des espaces non partagés avec leurs parents.
- ⇒ Les partenaires, tels que l'Education nationale, l'Education populaire, les MDS, les associations locales partagent ces constats du besoin de soutien aux parents dans la résolution des difficultés rencontrées par les enfants.

## Analyse

Les conditions de vie dans les quartiers et communes d'interventions semblent pour partie au moins se tendre et deviennent difficiles pour de nombreux jeunes et familles. Des tensions au sein des familles (conflits entre parents liés ou non aux enfants, conflits parents-enfants, conflits dans les fratries...) qui se sont cristallisées ; l'absence de solutions, le sentiment d'impuissance, les situations de précarité et l'absence de ressources mobilisables peuvent faire naître des incompréhensions, de la violence, des ruptures. Parfois, les familles des jeunes sont isolées sociale-

ment, n'ont pas d'interlocuteurs dédiés.

Le développement massif des outils numériques modifie les sociabilités, peut être un facteur de risque pour les enfants (emprise, harcèlement). Ces outils accentuent la distance entre parents et enfants.

La complexification des démarches, la précarisation de certaines familles (conditions de vie, situation économique...) fragilisent les parents dans leur fonction.

Les parents sont associés systématiquement à l'accompagnement de leur(s) enfant(s). Cependant, nous observons une augmentation de la difficulté de les mobiliser. Le soutien à la parentalité est un axe majeur des interventions développées dès le CM2.

## Modes d'actions proposés en 2026

- ⇒ Prise en compte de l'ensemble des membres des familles dans les relations éducatives établies par les équipes autant que possible, par la proposition de temps d'échanges informels, de rencontres, d'entretiens (parents, enfants, parents/ enfants).
- ⇒ Mise en projet de chacun, au travers d'objectifs et d'accompagnements à la mise en œuvre en alliant soutien dans les freins rencontrés et soutien au positionnement des parents.
- ⇒ Développement du réseau partenarial d'acteurs dédiés à l'accompagnement des adultes, en vue d'une mise en lien des parents.
- ⇒ Développement et participation des équipes éducatives avec les partenaires locaux d'actions collectives, de type «Café des parents» pour échanger, élaborer des analyses et propositions de résolution des problématiques du quotidien.
- ⇒ Soutien de l'implication des parents dans des actions (ponctuelles ou récurrentes) dans leur quartier (fête, kermesse, dans l'association de parents d'élèves...).
- ⇒ Soutien à la fonction parentale par rapport à la scolarité : accompagnement à des réunions, aide à la lecture des bulletins scolaires à l'utilisation de Pro-note, Parcoursup...
- ⇒ Assoir leur légitimité éducative en étant à leurs côtés dans les moments problématiques de l'éducation, sans que cela nuise aux relations déjà existantes entre l'éducateur et le jeune.

- ⇒ Favoriser l'ouverture de l'école sur l'environnement géographique, social et familial de l'élève.
- ⇒ Renforcer les supports d'identification des équipes de prévention et de médiation du service par les élèves et les parents comme personne ressource dans le parcours des élèves : intervention dans les classes, présence dans l'établissement, rencontre des parents, travail de rue et présence sociale ciblés.
- ⇒ Identifier les situations de tensions entre les familles et l'institution scolaire (présence sociale et partenariat ciblés) pour faire tiers.
- ⇒ Développer et renforcer la formalisation de supports de remobilisation scolaire : soutien scolaire, activités, sorties, séjours éducatifs : prépare ta rentrée, ton brevet, APRS (Accompagnement personnalisé et réussite scolaire), ...
- ⇒ Proposer des ateliers ludiques de sensibilisation aux prérequis au travail scolaire et d'ouverture.

## Partenariat

- ⇒ *Liste non exhaustive* : Partenaires institutionnels, Education nationale, MDS, Associations locales (associations de parents d'élèves, d'habitants), Education populaire (ACELEM, Aide aux devoirs), AEMO, AEMO-R...

## Effets attendus

### Pour les jeunes

- ⇒ Amélioration de la confiance en soi et dans les autres dont les adultes.
- ⇒ Valorisation des adolescents et jeunes adultes par l'attention régulière manifestée et les occasions de développer leur potentiel par des supports de remobilisation et de soutien.
- ⇒ Remobilisation des élèves et des parents dans le travail scolaire, leur projection et démarches d'orientation : diminution de l'absentéisme, maintien dans la scolarité, diminution du nombre d'incidents signalés en collège, engagement des élèves dans une orientation non subie.
- ⇒ Apaiser les crispations pour chacune des parties : éducation nationale, parents, élèves, partenaires.
- ⇒ Comportements et attitude adaptés de la part des élèves évitant de parasiter leur mobilisation scolaire ainsi que leur relation avec les paires et le personnel de l'éducation nationale.

### Pour les parents

- ⇒ Des familles plus investies auprès de leurs enfants dans le cadre de leurs parcours scolaires et/ou professionnels, étant davantage en capacité de valoriser les réussites et de décoder les enjeux.
- ⇒ Diminution du sentiment d'isolement par le développement d'un réseau de ressources mobilisables.

- ⇒ Permettre aux élèves et parents d'être plus à l'aise dans le cheminement que représente le parcours scolaire en les aidant à décoder la vie scolaire à travers différents prismes (culturel, générationnel, institutionnel ...).
- ⇒ Valorisation de leur place et actions dans leur quartier.
- ⇒ Renforcement du maillage autour des adultes en tant que parents.

### Avec le territoire

- ⇒ Contribuer à tendre vers un équilibre entre les besoins repérés et les possibilités de réponse du territoire.
- ⇒ Contribuer au maintien d'une ambiance sereine sur les espaces publics et notamment aux abords des établissements, représentant par ailleurs les lieux où se jouent les passages à l'acte et conduites à risque des élèves en difficulté.
- ⇒ Diminution du nombre de jeunes en errance sur les quartiers et diminution des actes d'incivilités et de délinquance, dans et hors établissement scolaire.
- ⇒ Instaurer des coopérations éducatives avec les familles.
- ⇒ Questionner et (re)trouver une place dans son territoire.
- ⇒ Ambiance apaisée – amélioration du niveau de communication du fait de l'exemplarité parentale.

### Avec le partenariat

- ⇒ Liens renforcés et cohérents, permettant des constats, des constructions et réalisation de projets adaptés et ciblés.
- ⇒ Affiner le constat partagé par le croisement des regards, les analyses et les compétences.
- ⇒ Cadre partenarial facilitateur de liens et de projets communs.
- ⇒ Structuration consolidée du partenariat à travers des conventions.
- ⇒ Enrichir les passages de relais du public vers des professionnels qualifiés / droit commun.
- ⇒ Articulation des différents niveaux d'impact de la prévention spécialisée : individuel, collectif et territorial / protection de l'enfance, éducation et cohésion sociale ...
- ⇒ Meilleure identification de la place de chacun auprès de la famille pour une intervention transversale cohérente et complémentaire.



## DÉCLINAISONS STRATÉGIQUES PAR SERVICE





# Service Marseille centre

Responsables : Éric Sanchez - Laurent Le Gal – Linda Choulak  
Service administratif : 1 ETP  
27 ETP éducatifs de prévention spécialisée (Aide sociale à l'enfance)  
Base de service : 7 rue des chapeliers 13001 Marseille  
Contacts : 04 91 33 60 83 - service.centre@addap13.org

## De grandes disparités des publics, des tensions sociales mais un réseau partenarial dense.

Sur l'ensemble des secteurs d'interventions, nous constatons une augmentation de la précarité et des situations de pauvreté et d'insalubrité des logements. Jeunes et familles sont concernés et expriment des besoins d'aide d'urgence (FAJ Subsistance, relais vers MDS) et des demandes en matière d'accès aux droits et à la santé. Dans certains sites, les tensions persistent ainsi que des actes d'incivilité, de délinquance et de violences le plus souvent en lien avec des activités parallèles. Le trafic de drogues est toujours visible malgré la présence policière et certains quartiers connaissent l'apparition de nouveaux points de deal, une forte occupation des espaces freinant la circulation des habitants et des règlements de compte. La présence d'usagers de drogues est plus visible et crée des inquiétudes (seringues usagées) dans l'hypercentre et certains quartiers du 3ème arr. De nombreuses modifications des infrastructures sont en cours (rue longue, espace Pape Diouf...) ou en projet (Noailles) avec des nouveaux acteurs, d'autres dynamiques et des modifications d'usages. De très nombreux partenaires du domaine de la culture sont présents et permettent de travailler la découverte et l'ouverture aux autres. Nous travaillons particulièrement autour de la scolarité (passage CM2/6<sup>e</sup>, UP2A, micro-collèges) également pour la formation et

la qualification des plus de 16 ans grâce à notre partenariat dans le cadre des cités éducatives. Pour la levée des freins à l'emploi et à la qualification, nous mettons en place des chantiers éducatifs perlés, engageons de nouveaux partenariats notamment autour de la santé mentale (accès aux soins, hospitalisation). Les équipes de Grande soirée mettent en place autant de la présence sociale que des activités régulières (boxe, théâtre) pour faire du lien avec des adolescents et jeunes adultes en situation de souffrance et de vulnérabilités, aussi pour faire le relais avec les équipes de journée et les partenaires. La coopération avec le service Prévention par le sport et les partenariats avec les lieux culturels permettent d'utiliser des supports variés pour capter un public absent des structures de droit commun.

## En 2026, l'intervention de prévention spécialisée du service s'articulera autour :

- Du lien entre le jour et la grande soirée pour plus de cohérence éducative en retravaillant les partenaires institutionnels et l'ensemble des professionnels du service, autour d'un diagnostic.
- Du renforcement des coaccompagnements (PJJ, MDS, éducation nationale...).
- De la poursuite des projets de soutien à la scolarité et à la formation (dont chantiers éducatifs).

## SECTEURS D'IMPLANTATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

- Secteur Hyper Centre** : Belsunce, Les Carmes, Porte d'Aix, Noailles, Cours Julien, La Plaine, Les Réformés.  
**Secteur Saint Charles-Littoral** : Le Racati - Turenne - Tour Bel Horizon - Saint Lazare. Joliette, Panier, Bellevue, Félix Pyat, Fonscolombes, Belle de Mai, Saint Mauront.  
**Grande soirée** : Belsunce, Porte d'Aix, Noailles, Cours Julien, Plaine Carmes Turenne, Tour Bel Horizon, Racati, Saint Lazare, Joliette, Panier, Kléber. Belle de Mai, Bellevue, Felix Pyat, Fonscolombes, boulevard National.

## PROJETS SPÉCIFIQUES

Code de la route ; Compagnons en herbe (lutte contre le décrochage scolaire et chantiers éducatifs) ; Bien-être et santé mentale en partenariat Planning familial ; Remobilisation scolaire (intégration d'une L3 RH, stage, immersion...); Groupe de filles : violences sexuelles subies.

## >>> Base de service, un espace partagé.

L'implantation de la base de service à la halle Puget a eu lieu de manière sereine fin 2024. L'espace est partagé avec l'association Asmad (ex Asmaje-Cade).

Il est ouvert sur de larges plages horaires et profite à plusieurs types de professionnels et d'usagers : jeunes, familles et équipes de prévention spécialisée de journée, de grande soirée et accueils Asmad.

Nous souhaitons que ce lieu soit utilisé, ainsi nous le proposons pour l'accueil des publics : adultes, familles, jeunes, équipes du service, partenaires. En effet, les éducateurs y proposent des temps d'accueils des jeunes et des projets collectifs. Nous mettons aussi à disposition des partenaires les salles de réunion et les espaces d'accueils des publics afin que le site soit vivant et une ressource dans un quartier soumis à de fortes tensions.

## >>> Base de plein air du Frioul

*Cet équipement est à destination de l'ensemble des jeunes accompagnés par les Pôles du Groupe.*

En été, nous recevons jusqu'à 40 jeunes par jour avec pour objectif de leur offrir un moment de partage d'activités éducatives sportives, nautiques et ludiques.

Nous axons notre discours autour de l'écocitoyenneté, du respect de l'environnement et de chacun pour permettre le vivre ensemble (humain, faune et flore) dans les meilleures conditions.

Toute l'année, nous continuerons d'être investis dans des journées pédagogiques en direction d'élèves ( primaire, collège et lycée), des groupes de jeunes (non scolaires) et des familles.

Nous accueillerons des chantiers éducatifs pour poursuivre l'entretien du matériel et de la bâtisse et la création d'un musée dans la salle pédagogique.

En 2026, nous souhaitons en outre développer :

- > Des journées de découverte autour des métiers liés au milieu marin, à destination des jeunes accompagnés.
- > Des semaines de remobilisation scolaire (vacances de printemps et d'automne)
- > Réfléchir à la possibilité de créer un hébergement (d'une nuit) pour des petits groupes.

Nous proposerons des rencontres sur les services permettant d'échanger sur le fonctionnement de la base, sur les enjeux liés au parc national et leurs implications dans le cadre de nos activités et d'impulser des projets.



# Service Marseille Sud

Responsables : Hélène Micaïlidis – Rosette Chassaing  
Service administratif : Radia Oudane - Sylvie Segura  
20,1 ETP éducatifs de prévention spécialisée  
Base de direction : 73 bd. Saint Marcel - 13011 Marseille  
contacts : 04 91 23 36 42 - service.sud.est.laciotat@addap13.org

## Un décrochage scolaire aux racines profondes et territorialisées.

Les équipes éducatives observent une montée alarmante du décrochage scolaire chez les adolescents, en particulier dans les territoires les plus fragilisés socialement. Une grande partie de ces jeunes présente des lacunes importantes qui se manifestent dès le primaire, où elles n'ont pas toujours été repérées ou ont été insuffisamment accompagnées. Ces difficultés précoces entraînent un retard accumulé tout au long de la scolarité, qui se creuse au collège puis au lycée, générant une rupture progressive avec le système scolaire et le processus d'insertion sociale. Cette problématique est d'autant plus marquée dans les zones à forte paupérisation. Le manque de moyens, l'instabilité familiale, les violences sociales et la faiblesse du tissu associatif ou institutionnel de proximité accentuent les inégalités éducatives. Les carences en structures de soutien psychologique accessibles aggravent la situation, notamment pour les adolescents en souffrance psychique, qui ne trouvent ni écoute ni accompagnement adapté. Cette vulnérabilité conduit certains jeunes à adopter des stratégies de survie, parfois extrêmes. Les équipes signalent une augmentation préoccupante de jeunes aspirés et manipulés dans des réseaux de prostitution liés au trafic de stupéfiants. Ces situations, complexes sont souvent invisibles. Elles assurent également un soutien à la parentalité en accompagnant les familles face aux difficultés éducatives et sociales de leurs enfants.

Ce travail de proximité vise à recréer le lien, à restaurer la communication entre parents et enfants, et à favoriser une alliance éducative indispensable à la réussite du jeune. On note une forte demande de chantiers éducatifs de la part des jeunes de 16 à 21 ans, qui cherchent à se réinsérer, à travers un cadre et un projet. Ces demandes révèlent une volonté de reconstruction, mais aussi un besoin criant de dispositifs concrets, adaptés, et ancrés dans les réalités de terrain.

Il nous apparaît important de repenser l'articulation entre, les structures sociales, les professionnels de santé mentale et les acteurs de la prévention spécialisée, afin de proposer une réponse coordonnée, humaine et durable.

## En 2026, l'intervention de prévention spécialisée du service s'articulera autour :

- Du soutien à la parentalité, un axe majeur d'intervention pour le service.
- De chantiers éducatifs et de poursuite des accompagnements vers les dispositifs d'insertion et de droit commun (dont mission locale) des plus de 16 ans.
- De la poursuite des actions en transversalité avec les services et associations du Groupe addap13, pour accroître la continuité éducative.
- De la concertation et la participation des habitants qui sont importantes et nécessaires.

## SECTEURS D'IMPLANTATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

**Bassin du 9<sup>e</sup> arrondissement :** Cayolle, Soude, Bengale, Cravache, Trioulet, Sévigné.

**Bassin du 10<sup>e</sup> arrondissement :** Sauvagère, Benza, Château Saint-Loup, La Rouguière, Les Escourtines.

**Bassin du 11<sup>e</sup> arrondissement :** Air Bel, Les Néréides, Le Bosquet, Valbarelle.

### AUBAGNE

**LA CIOTAT :** Centre ancien, Abeille, Maurelle, Matagots, La Treille, Fardeloup, Le Jonquet, Puits de Brunet, Provence.

## PROJETS SPÉCIFIQUES

Ateliers d'écriture ; prévention des conduites à risque ; groupe d'éloquence adolescents et mères de famille ; sport à risques ; découverte de la faune et de la flore, de l'Huveaune à la mer ; Aisance nautique (SB et PSC1).



# Service Marseille 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements

Quand l'urgence et la complexité des situations pourrait prendre le pas sur les projets.

Les équipes éducatives interviennent dans des secteurs complexes où se cumulent de lourdes problématiques, même si ces deux arrondissements sont différents par leur habitat et configuration avec de grands ensembles très denses et des copropriétés dégradées. Les problématiques majeures sont semblables : une forte présence et visibilité des trafics, qui occupent les espaces, dégradent le climat social et exercent de l'emprise sur les plus fragiles ; des situations de paupérisation des habitants en augmentation et une raréfaction de l'offre d'animation et de cohésion sociale. Les éducateurs sont de plus en plus souvent amenés à gérer des situations d'urgence, que ce soit sur des problématiques de grande précarité (augmentation des besoins d'aides alimentaires et financières), de violences en lien ou pas avec les trafics et/ou de logement. Les situations les plus complexes sont travaillées avec nos partenaires de proximité, en matière de protection de l'enfance (MDS, AEMO...) et de prévention de la délinquance (PJJ, UPU...). L'implantation encore récente de la base de service au cœur du secteur et la proximité avec nos partenaires de terrain et institutionnels (Délégués au préfet, Politique de la ville, Métropole) nous permettent d'agir sur plusieurs axes : scolarité, insertion sociale et professionnelle, vivre-ensemble. Nous constatons une forte adhésion des habitants dont les jeunes, qui formulent aussi des demandes et s'investissent dans

Responsable : Christian Chevassus – Ramzi Majeri  
Administratif : Odile Peyreplane  
28 postes ETP éducatifs de prévention spécialisée  
Base de service : 10 avenue Alexandre Ansaldi, Pôle de services Les Flamants, Etg 3, entrée A, 13014 Marseille.  
Contacts : 04-91-66-57-05, service.13.14@addap13.org

des projets. La capacité d'adaptation et d'innovation des équipes éducatives permet d'échafauder des réponses alternatives (loisirs, méthode de recherche d'emploi...) à des problématiques très complexes. Les chantiers éducatifs sont un outil essentiel pour l'insertion professionnelle des plus de 16 ans avec lesquels nous mènerons des projets innovants. Tous ces projets n'ont pas pour seul objectif leur intitulé ; lutter contre les conduites à risque, la marginalisation, l'isolement, les réseaux, le comportement et la santé physique ou mentale sont aussi des objectifs sous-jacents, tout comme le travail avec les familles (investissement, amélioration des relations).

**En 2026, l'intervention de prévention spécialisée du service s'articulera autour :**

- De la scolarité avec les écoles, collèges et lycées du territoire, pour lutter contre le décrochage. L'arrivée des cités éducatives sur le 13<sup>e</sup> nous a permis d'initier des projets en coopération et d'améliorer les interventions.
- De *L'atelier du mail- la fabrique* qui deviendra un lieu ressource, organisé pour recevoir des chantiers éducatifs, des groupes de scolaires et des projets : *stand-up emploi*, code la route et *éloquence*.
- Du développement d'un projet de podcast par et pour les jeunes
- D'une réflexion en partenariat sur la création d'une ressourcerie.

## SECTEURS D'IMPLANTATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

**Bassin 13<sup>e</sup> Est :** La Marie, Les Olives, Bégude, Val plan, Le Clos, La Rose, Balustres, La Cerisaie.

**Bassin 13<sup>e</sup> Ouest :** Les Lilas, Oliviers, Hirondelles, Mimosas, Bleuets, Saint Paul, Eglantiers, Lavandes, Parc Corot, Bellevue, Restanques, Genêts, Coteaux, Lauriers, Cèdres, Cyprès.

**Bassin de Frais vallon**

**Nord 14<sup>e</sup> :** Micocouliers, Paternelle, Saint Joseph Vieux Moulin.

**Sud 14<sup>e</sup> :** Les Rosiers, Grand Canet, Maison Blanche, Marronniers.

**Bassin grand St. Barthélémy :** Les Flamants, Iris, Le Mail, La Busserine, Picon, Font Vert.

## PROJETS SPÉCIFIQUES

Standup et projet podcast, Entre-ailes, ressourcerie, développement du pouvoir d'agir-citoyenneté micro-projet.

# Service Marseille 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements

Des besoins importants dans des territoires denses, où les équipes sont présentes et agissent.

Les territoires d'intervention du service sont très divers : noyaux villageois, cités d'habitat social et copropriétés et sont inégaux en termes d'équipements et services mais partagent l'éloignement du cœur de ville marseillais et ses ressources, d'autant que les transports en commun sont sous dimensionnés. Les problématiques de logement sont très prégnantes comme en atteste le nombre de plans de sauvegarde et programmes ANRU, avec des stades d'avancée différents suivant les sites. La présence des réseaux de stupéfiants évolue en fonction des interventions policières, sans toutefois enregistrer de diminution notable. L'accès aux soins et aux suivis paramédicaux (orthophoniste...) est difficile pour les familles, malgré la présence de deux centres hospitaliers. Le public féminin est peu visible dans les espaces publics et occupe beaucoup moins les espaces collectifs dédiés à la jeunesse. Malgré ce contexte complexe, les équipes éducatives maintiennent une présence quasi quotidienne et tissent des accompagnements avec de nouveaux jeunes. La prévention des décrochages scolaires constitue un axe prioritaire d'intervention. Chaque secteur d'intervention propose une réponse éducative adaptée aux spécificités du territoire et du public concerné (*Courte échelle, Comme un poisson dans l'eau*, stages de remobilisation, activités durant la pause méridienne, prise en charge des élèves exclus...). Chaque action implique la signature d'une convention ainsi l'Éducation nationale est notre premier partenaire. Pour l'insertion professionnelle, nous

Responsables : Céline Canzano - Karim Sahraoui  
Service administratif : Tania Evora  
27,5 équivalents temps plein éducatif de prévention spécialisée  
Base de direction : 9, rue du Laos - 13015 Marseille  
Contacts : 04 91 03 14 66 - service.15.16@addap13.org

nous appuyons sur les chantiers éducatifs innovants en proposant des supports comme : la réalisation d'un spectacle pyrotechnique, de la rénovation de mobilier à l'hôpital Edouard Toulouse, élaboration des stands durant Delta Festival. La coopération avec les équipes de PPS, le partenariat avec l'Education populaire (animateurs de prévention) et les associations locales nous permettent de réaliser animations et occupation positive des espaces. Le projet *Filles & Féminité* vise à leur (re)donner du pouvoir d'agir, en visant à améliorer les rapports filles/garçons pour instaurer un climat plus serein permettant à chacun de trouver sa place. Nous menons les accompagnements individuels et les actions collectives en favorisant l'autonomie et le bien-être, l'acquisition d'une image positive de soi ou l'apprentissage d'une réflexion critique.

En 2026, l'intervention de prévention spécialisée du service s'articulera autour :

- Des ruptures scolaires restant un axe majeur de l'intervention, travaillées sur la base d'une forte présence dans les collèges (temps méridiens, projets spécifiques et participation aux instances de prévention). Le renouvellement des protocoles d'accord techniques et les conventions démontrent l'engagement des établissements scolaires et leur reconnaissance de l'intervention.
- L'insertion professionnelle qui est un axe majeur travaillé via des chantiers éducatifs, menés en partenariat et hors des lieux de vie (mobilité).

## SECTEURS D'IMPLANTATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

**Bassin des Aygalades** : Bassens, la Maurelette, le Castellas, les Aygalades, la Viste.

**Bassin Notre Dame Limite** : Savine, Solidarité, Kalliste, Granière, Bourrelly, Septèmes/Gavotte Peyret.

**Bassin du Grand Saint Antoine** : Plan d'Aou, Bricarde, Castellane, Bassin de Séon.

**Bassin Nord Littoral** : Crottes-Cabucelle, Campagne Lévéque, La Calade, Consolat-Mirabeau.

## PROJETS SPÉCIFIQUES

Comme un poisson dans l'eau : prévention des ruptures scolaires (CM2, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) avec un public qui présente des fragilités. Accueil jeunes par une éducatrice à la Mission locale. Courte échelle ; Fille & féminité (ateliers culturels, sportifs et d'expression) autour des problématiques : (cyber)harcèlement, estime de soi, la santé et le bien-être et relations filles/garçons.

# Service Pays d'Aix

## Des territoires allant du rural à l'urbain, d'une grande richesse mais très complexes

L'intervention de prévention spécialisée couvre cinq communes dans les Bouches-du-Rhône, une dans le Vaucluse, ainsi qu'un dispositif de prévention par le sport à Manosque (contrat de ville, commune et FIPD). Ces deux dernières interventions ont vu le doublement des postes courant 2025. Le travail de rue et la présence sociale se déploient, avec une attention particulière en soirée, et qui apparaissent plus que nécessaires dans le contexte actuel où le public adolescent est en grande fragilité. Nous constatons une montée de la violence dans les espaces publics en lien avec les trafics (Encagnagne). Nous restons attentifs à l'élaboration régulière de diagnostics territoriaux, si possible en partenariat. Ces démarches favorisent l'analyse et l'élaboration de stratégies d'intervention, en direction des jeunes et des familles. Nous réaffirmons et explicitons régulièrement les modalités des accompagnements éducatifs individualisés, dont la libre adhésion. Les problématiques auxquelles sont confrontés les jeunes accompagnés apparaissent toujours complexes, dans des contextes familiaux et environnementaux de plus en plus dégradés. Les jeunes ont de très grandes difficultés à accéder au logement autonome ou de transition. Nous contribuons par l'exercice de notre mission aux politiques

Responsables : François Murian - Magali Treussart  
Service administratif : Marina Goubault - Sandra Bosso  
18,5 équivalents temps plein éducatif + 2 ETP Pertuis et Manosque  
Base de direction : 3, rue Charloun Rieu - Epi 1 Jas de Bouffan - 13090 Aix-en-Provence  
Contacts : 04 42 20 27 85 - service.pays.aix@addap13.org

publiques, dont la prévention de la délinquance à l'échelle communale (CLSPD). Le travail en partenariat sera maintenu et consolidé. Nos équipes travaillent en coopération avec des médiateurs scolaires (AMCS) et l'équipe de Maraude habitat précaire (pôle Pauvreté et inclusion sociale). Nous continuerons de renforcer les transversalités territoriales entre équipes et les coopérations avec les missions du Groupe addap13, dont le service l'AEMO Renforcé avec lequel une base de service commune est envisagée

## En 2026, l'intervention de prévention spécialisée du service s'articulera autour :

- D'actions collectives de lutte contre le décrochage scolaire (conventions systématiques avec l'Education nationale) et d'accompagnements individuels.
- D'actions et accompagnements visant l'insertion socio-professionnelle, via des partenariats (atelier CEJ, service civique) et des chantiers éducatifs.
- D'un axe visant la promotion de la santé mentale.
- D'actions de soutien à la parentalité.
- De la poursuite des animations préventives en pied d'immeuble, hors temps scolaire et soirée.

## SECTEURS D'IMPLANTATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

**Aix-en-Provence** : Centre-ville, Corsy, Encagnane, Jas de Bouffan, St Eutrope, Beisson , Pinette, Beauregard.

**Gardanne** : Centre-ville, Biver, Le Logis Notre Dame.

**Les Pennes-Mirabeau** : Les Cadeneaux, La Gavotte, Le Saint-Georges.

**Marignane** : Centre Ancien, Florida Parc, La Chaume, Parc Saint-Georges, Parc Camoin, Parc Hélène Boucher, Les Raulettes.

**Vitrolles** : Les Pins, Les Hermès, Le Liourat, La Frescoule.

**Pertuis** : hors schéma départemental Centre Ancien, André Jaubert, Setti De Barba, Bellevue, Saint-Domingue.

**Manosque** : hors schéma départemental Quartiers prioritaires Est et Ouest, Les grands Prés, Les Serrets, Saint-Lazare, Les Ponches, Les Aliziers, La Ponsonne.

## PROJETS SPÉCIFIQUES

Actions de soutien à la parentalité, actions spécifiques d'accompagnement des jeunes en errance logement partenariat avec la MECS Act13 ; SAO et Maraude habitat précaire, séjours de rupture. Actions collectives seront développées par le service notamment pour aborder les questions des conduites à risques et comportements déviants chez les jeunes, notamment dans les espaces publics.

# Service Etang-de Berre

Responsables : Yannick Chevauche - Pascale Bayona  
Service administratif : Muriel Marion-Sandra Bosso  
19 ETP éducatifs de prévention spécialisée  
Base de direction : Allée E. Degas, Paradis Saint-Roch, bat C9 13500 Martigues  
Contacts : 04 42 49 39 50 - service.etang.berre@addap13.org

## Construire des réponses éducatives face aux enjeux contemporains.

Le service intervient dans six communes et nous adaptons au quotidien nos interventions à ces réalités différentes. Le contexte général est marqué par l'augmentation continue des inégalités sociales, l'emprise croissante des réseaux de narcotrafics et des violences pouvant mener à des meurtres, malgré les opérations de police. Adultes et jeunes expriment des sentiments de crainte, leurs difficultés et demandes d'aide et de soutien. La présence sociale se complexifie (désertion des espaces publics), comme les accompagnements éducatifs marqués par le cumul de problématiques (maltraitance, mal-être psychique, risques prostitutionnels et d'emprise) parfois chez des très jeunes. Les jeunes sont parfois démotivés par le cumul des difficultés, notamment d'accès au droit commun, au logement et la mobilité. Nous travaillons le plus possible en partenariat avec l'Education nationale, les MDS, les services de l'Aide sociale à l'enfance, l'éducation populaire, les Missions locales pour construire des réponses. Nous travaillons pour la remobilisation scolaire et sommes impliqués dans le Programme de réussite éducative. Les actions développées, souvent en partenariat visent le développement des compétences psychosociales, la cohésion de groupe. Les chantiers éducatifs sont des outils essentiels

à l'insertion et font suite à des diagnostics en marchant associant des partenaires financiers, institutionnels (Délégué au préfet, politique de la ville, bailleurs...) et opérationnels (ISIS, PJJ...). Nous appuierons les interventions sur la mixité des publics, la prise en compte de la précarité économique des familles, la dimension écologique comme vecteurs d'adhésion aux propositions éducatives et de développement de nouveaux partenariats. De même, les risques liés à la sexualité, l'addiction aux réseaux sociaux et la consommation de produits psychoactifs seront abordés individuellement et lors d'action collectives.

## En 2026, l'intervention de prévention spécialisée du service s'articulera autour :

- D'animations en pied d'immeuble et évènements festifs dont Beauty Truck.
- D'actions éducatives collectives autour de la réussite scolaire.
- D'une participation des publics qu'il conviendra d'impulser (choix, implication citoyenne).
- De chantiers éducatifs (souvent en lien avec la PJJ) pour travailler l'employabilité, l'apaisement des relations dans les quartiers, la mobilité des participants.

## SECTEURS D'IMPLANTATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

**Martigues** : Notre-Dame des Marins, Canto-perdrix, Paradis Saint-Roch, Boudème/Jonquieres, Croix Sainte.

**Port-de-Bouc** : Aigues douce / La Lecque- Les Comtes – Tassy/ Bellevue – Les Amarantes

**Miramas** : Mercure, la Rousse, Molieres, Maille 3, Maille 2, Carraire-Montea

**Salon de Provence** : Canourgues, La Monaque, ville

**Berre l'étang** : Bealet-Besson-Marielie.

**Istres** : Prépaou – Echoppes.

## PROJETS SPÉCIFIQUES

Bilan des acteurs, formation aux gestes de premiers secours (collégiens et jeunes en insertion socioprofessionnelle, salariés du Groupe et partenaires), « Psy de rue ». Mildeca : Atelier de capitalisation d'expériences professionnelles sur la prévention d'entrée dans le trafic des jeunes. Projet de lutte contre le harcèlement scolaire.



# Service Pays d'Arles

## Un vaste territoire où les problématiques sont diverses et complexes.

Le service se caractérise par son étendue et la diversité de ses territoires. Nous travaillons avec trois EPCI dans le cadre du contrat de ville et seule la ville de Port Saint Louis du Rhône est dans la métropole. Sept points de travail sont des quartiers prioritaires : les 3 quartiers d'Arles, le centre-ville et le quartier de Ferrages de Tarascon, le quartier de Roquecoquille à Châteaurenard et la petite commune d'Orgon et le quartier Vauban à Port Saint Louis. Deux projets ANRU sont en cours : le quartier de Barriol (Arles) et une réhabilitation est prévue au Vauban (Tarascon). Le trafic de drogue n'épargne aucun territoire, cependant, les violences qui y sont liées sont actuellement moins importantes que les années précédentes. Sur la totalité du territoire, le travail de la prévention spécialisée est reconnu par les élus, financeurs, partenaires et habitants des quartiers. L'envie d'événements festifs et d'actions favorisant le lien social est bien présente, même dans un contexte où s'expriment des sentiments d'insécurité. Nous observons toujours de grandes difficultés à se projeter et une plus grande fragilité psychique chez les jeunes. Des adolescents, pourtant scolarisés, semblent subir leur sort et préoccupent les éducateurs quant à un risque de décrochage. Le travail avec l'Education nationale est un axe important et nous visons à le renforcer avec une partie des collèges. Le public féminin représente un tiers des accompagnements éducatifs. Comme les garçons, les filles ont souvent un cumul de difficultés et sur certains territoires, nous repérons des conduites prostitutionnelles et des situations de violences intrafamiliales. Les moins de 15 ans parfois moins visibles sur l'espace public, sont moins nombreux dans les accompagnements

Responsables : Cécile Alonso - Christian Maysonnave  
Service administratif : Nathalie Troislouches  
12 ETP éducatifs de prévention spécialisée  
Base de direction : Place Georges Brassens - 13310 Saint Martin de Crau  
Contacts : 04 90 47 42 40 - service.pays.arles@addap13.org

éducatifs, à l'exception de Port Saint Louis. L'insertion socioprofessionnelle est une problématique importante pour les jeunes très démobilisés après un échec scolaire. Dans des territoires, parfois en déficit d'infrastructures, d'emploi, isolés, le partenariat diversifié et de qualité est un réel point d'appui pour les équipes, car tous les acteurs parviennent à faire un pas de côté pour répondre aux situations atypiques rencontrées.

## En 2026, l'intervention de prévention spécialisée du service s'articulera autour :

- De la remobilisation du public féminin, peu visible dans les espaces publics.
- De l'accentuation de l'aller-vers le public des plus jeunes. Les actions autour de scolarité se développeront, en lien avec les écoles primaires (CM2), les collèges et les lycées.
- Du soutien à la dynamique de lien social issue des actions dans les quartiers avec les habitants.
- Du travail sur la citoyenneté des adolescents par l'accès à la culture, l'ouverture sur le monde.
- De l'accompagnement à l'insertion en partenariat avec les missions locales et par les chantiers éducatifs.
- De la poursuite du travail autour de la santé mentale, en partenariat (CMP, MDA, CSAPA) et reconduction de la formation inter-institutionnelle PSSM.
- Du travail partenarial avec la PJJ se poursuivra par de nouvelles actions en projet.
- De la conception d'outils de communication en direction des jeunes et des partenaires et poursuite des actions de prévention du mésusage des réseaux sociaux auprès des jeunes.

## SECTEURS D'IMPLANTATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

**Arles** : Barriol – Griffeuille – Trébon - **Châteaurenard** - **Orgon** (Hors Schéma Départemental) - **Port Saint Louis Du Rhône** - **Saint Martin De Crau** - **Tarascon**

## PROJET SPÉCIFIQUE : LOGEMENT DES JEUNES MAJEURS



**Constats / Analyse** - Autour du service pas de logements d'urgence, de transition, dédiés à la jeunesse, ni de FJT. La mobilité dans le cadre de l'insertion, est une problématique locale importante. Des jeunes majeurs (dont sortant d'ASE) sont en errance et adhèrent à l'accompagnement éducatif. **Modes d'actions proposés en 2026** - ➔ En coopération avec l'équipe du Pôle Pauvreté et inclusion sociale seront gérés trois logements (ALT). ➔ Développement d'un projet partenarial de logement en colocation à Châteaurenard. - **Partenariat** - ➔ Mission locale ; Educateur municipal de Châteaurenard ; MDS ; CCAS ; Secours populaire ; MDA ; Bailleurs et coopération avec le pôle pauvreté inclusion sociale.



# Prévention par le sport

Responsables : Sébastien Assaiante - Yasmina Hellal - Mohamed Kanté - Lionel Sebag - Djamel Meziani  
Service administratif : Isabelle David.  
Base de direction : 35 Bd Capitaine Gèze, Bât 3B - 13014 Marseille  
Contacts : service.pps@addap13.org

**Le service s'appuie sur le support sportif pour éduquer, insérer, redynamiser des publics de tous âges dans les quartiers QPV et lieux spécifiques (unités de la PJJ, clinique des 3 cyprès).**

**Nous intervenons en coopération avec les autres missions portées par le Groupe, notamment la prévention spécialisée, par la présence au plus près des populations cibles, la posture éducative auprès des jeunes et des familles.**

## L'équipe :

Outre les salariés permanents (CDI, CDD) le service accueille des volontaires en service civique et des stagiaires. Nous accueillons des apprentis en formation BPJEPS APT.

## Partenariats institutionnels et opérationnels :

DRAJES, Education nationale, Programme de réussite éducative, ANCT, Préfecture à l'égalité des chances, conseil départemental, Métropole Aix Marseille, Mission locale, France travail, MDS, Education populaire, bailleurs sociaux et des clubs et associations sportives de droit commun, les MOVE, les cités éducatives... A ce réseau s'ajoute le partenariat spécifique dans le cadre du Projet Armée Défense : Ecole de la 2<sup>e</sup> chance, CIRFA, Bataillon des marins pompiers de Marseille, Police nationale, Gendarmerie nationale, Sapeurs-pompiers, ASP.

## Les dispositifs développés

### >>> Urban sport truck - UST

**Publics visés :** 6/10 ans ; 11/17 ans ; 18 ans et + dont les familles.

**Modalités opératoires :** en horaires décalés (jusqu'à 22 heures en été) ; **16 UST** se déploient dans **11 arrondissements de Marseille**, soit 35 QPV, **du lundi au samedi**.

Les trucks s'installent dans l'espace public et y proposent une offre éducative et sportive. Ces lieux sont souvent des quartiers populaires à forte densité de population et de logements sociaux où la précarité et les difficultés socio-économiques sont liées en partie aux différents réseaux de trafic et à un chômage élevé freinant l'ascenseur social et perturbant le bien vivre ensemble. Cette démarche d'*aller vers* a pour enjeu une réappropriation positive des espaces publics, parfois désertés ou détournés.

**L'UST événementiel :** soutient les manifestations et temps forts du service et/ou des partenaires, en proposant notamment des initiations à l'escalade (mur gonflable). Les enjeux sont d'accroître la visibilité et l'attractivité mais aussi de faciliter l'accès du public à une discipline absente des territoires, et qui permet d'aborder les notions de sensations fortes et de prises de risque contrôlées.

### >>> Hors temps scolaire - HTS

Dans les complexes sportifs de **quatre collèges** (Prévert, Renoir/gymnase Sinoncelli, Izzo, Rosa Parks) et un **plateau sportif municipal** (Vaillant, 3e arrondissement) propositions d'activités sportives et culturelles, **du lundi au samedi, ouvertes à tous**.

Chaque site a son planning, diffusé auprès du public et des partenaires (horaires décalés). Ces actions structurées, offrent un cadre bienveillant favorisant l'engagement et la transmission de valeurs : esprit d'équipe, respect et coopération. Cela répond en partie à la pénurie d'infrastructures sportives dans certains quartiers, à la difficulté des habitants des QPV d'accéder aux espaces sportifs. Il s'agit aussi de proposer à des associations fédérales et des clubs des créneaux d'activités dans des espaces sportifs adaptés. L'activité HTS peut créer une cohérence éducative forte avec le collège et ainsi contribuer à la réussite scolaire.

## >>> Projet Préparation armée défense

Le projet est ouvert aux jeunes à partir de 17 ans, et repose sur les préparations physiques et mentales aux concours des métiers de la défense et de la sécurité.

Lundi : Centre sportif Fontainieu / Mardi : Pont de Vivaux / Mercredi : Plateau vaillant / Jeudi : Centre sportif Fontainieu / Vendredi : Pont de Vivaux

- Construire et entretenir un large réseau partenarial : métiers de la défense, de la sécurité, du bâtiment, structures de droit commun dédiées à l'emploi.
- Stands et forums emplois sur les métiers du sport et de l'animation, journées portes ouvertes des structures de droit commun, établissements scolaires du second degré.
- Travailler en lien avec les éducateurs (prévention spécialisée, MECS du Groupe et PJJ).
- Accompagner ce public dans la construction d'un projet et d'un parcours professionnel.
- Préparer aux tests psychotechniques et sportifs des concours des métiers de la défense et de la sécurité (armée, pompiers...).
- Proposer des séances de sport et des ateliers spécifiques.
- Être reconnu comme un espace ressources pour des entreprises cherchant à recruter des jeunes.

## >>> Intervention dans des unités PJJ

- Cinq séances par semaine avec un programme d'activités attractif, permettant de mobiliser les jeunes pris en charge dans des unités PJJ de Marseille, Aix et Martigues.
- Deux fois par semaine, le dispositif PAD est présent.
- Manifester une disponibilité éducative et contribuer à la lutte contre la récidive en donnant des repères aux jeunes
- Echanger avec les équipes PJJ des unités concernées par l'action.
- Proposer aux jeunes en fin de parcours PJJ des contrats service civique volontaire dans nos dispositifs.

## >>> Sport, santé et bien-être Clinique des 3 cyprès Marseille

Intervention hebdomadaire inscrite dans le cadre d'une convention de prestation avec la Clinique des trois cyprès (service de jour), qui prend en charge des adolescents de l'ASE. Les jeunes présents peuvent connaître des difficultés en termes d'hygiène de vie, d'autonomie, une faible estime de soi et absence d'activité physique et sportive. Ce public est engagé dans des soins, physiques et psychiques, en état de pratiquer un sport mais n'en ayant ni la motivation, l'habitude ou l'opportunité. Notre équipe propose l'activité sportive en tant que complément des approches médicales (rapport au corps, renforcement musculaire, apaisement psychique, etc.) :

- Adapter les actions en concertation avec le personnel soignant pour qu'elles soient en adéquation avec la prise en charge en cours.
- Favoriser l'acquisition de la confiance en soi, par des activités physiques et sportives spécifiques comme la boxe éducative active.
- Mettre en place des sports collectifs permettant d'apporter une identité collective et sociale et du renforcement musculaire (CrossFit) valorisant l'estime de soi.



# ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF EN MILIEU OUVERT RENFORCÉ



# ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF EN MILIEU OUVERT RENFORCÉ

## MESURES D'AEMO-R ET D'AED-R

Le service a été créé en juin 2023 en réponse à un appel à projets du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône visant à développer et diversifier l'offre de service en AEMO sur le département.

Ainsi, nous avons pour mission le déploiement sur le territoire des Bouches-du-Rhône de 250 mesures donnant suite à une ordonnance prononcée par le juge des enfants.

### Rappel du périmètre d'intervention

Le service est habilité à exercer auprès de jeunes de 0 à 18 ans et leur famille :

- ⇒ 160 mesures dépendant du ressort du tribunal pour enfants de Marseille et des MDS des 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissement,
- ⇒ 90 mesures dépendant des ressorts des tribunaux d'Aix-en-Provence et de Tarascon et des MDS de secteurs.

La spécificité de l'AEMO Renforcé est une intervention intense sur une durée restreinte et définie par l'ordonnance. Notre accompagnement renforcé permet d'assurer une présence intensive auprès des jeunes et de leur famille. L'objectif final de la mesure doit être la mainlevée de cette dernière et un retour au droit commun signifiant la résolution des difficultés familiales. En dehors des situations pour lesquelles une mainlevée serait possible, l'accompagnement intensif doit permettre de travailler une dynamique positive avec le jeune et la famille, afin de basculer à terme sur des mesures éducatives plus souples.

Dans un souci de réactivité et de proximité, nous répartissons les activités du service selon deux équipes éducatives territorialisées :

- ⇒ Une première équipe gérant les situations relevant du tribunal de Marseille.
- ⇒ Une seconde gérant les situations relevant des tribunaux d'Aix-en-Provence et de Tarascon

### Déclinaison opérationnelle et axe de travail pour 2026

Après la décision de la Cour de cassation de requalification des mesures de Placement à domicile, en mesure de milieu ouvert, notre service sera autorisé à compter du 1er septembre 2025 à exercer 100 mesures supplémentaires, pour un total de 250 mesures. Ces mesures pourront dorénavant être d'ordre judiciaire ou administratif (AEMO-R et AED-R).

Enfin, l'âge des publics accompagnés sera également étendu, nous permettant de proposer un suivi éducatif aux enfants de 0 à 18 ans.

Notre projet de service 2025-2030 finalisé en fin d'année 2024 continuera d'être décliné et s'adaptera aux nouvelles organisations à venir.

### Moyens humains et matériel

Le service organise la mise en commun de plusieurs compétences détenues par des professionnels aux champs d'action complémentaires. Ceci permet de proposer à l'enfant et à sa famille un accompagnement répondant aux besoins repérés.

Ainsi les équipes sont composées : d'éducateurs spécialisés, d'assistants de service sociaux, de techniciens de l'intervention sociale et familiale, de psychologues, d'infirmiers et d'agents administratifs. A cela s'ajoute une équipe de cadres composée d'une direction de service et de chefs de service éducatif. Le service ayant bientôt la charge d'accompagner les enfants dès la naissance, de nouveaux professionnels sont en cours de recrutement tels que des éducateurs jeunes enfants notamment. L'année 2026 devra permettre d'intégrer ces nouvelles compétences à l'équipe interdisciplinaire. Notre objectif principal restera de proposer un accompagnement intensif aux enfants et leur famille. Ainsi les ratios éducatifs resteront inchangés (Marseille : 1 référent éducatif pour 12 enfants / Hors-Marseille : 1 référent éducatif pour 10 enfants). Les fonctions ressources (TISF, psychologue, infirmier) interviendront aux côtés des référents éducatifs en fonction des besoins repérés.

## **Les enjeux pédagogiques majeurs en 2026**

Nous continuerons à mener l'accompagnement éducatif auprès des enfants et de leur famille en fonction de cinq grandes orientations : adaptation à chaque situation et personnalisation des accompagnements ; bienveillance et considération des personnes ; co-construction des accompagnements ; travail sur les potentialités des personnes et des situations et questionnement éthique permanent.

### **La personnalisation au plus juste, de l'accompagnement**

Il s'agit de prendre en considération la singularité de chaque configuration familiale, de chaque personne qui la constitue, mais aussi la dimension culturelle et l'environnement dans une approche systémique. Afin de poursuivre encore davantage ce travail d'ajustement à chaque situation, l'année 2026 sera l'occasion :

- ⇒ D'élaborer notre grille d'évaluation des facteurs protecteurs et facteurs de risques en y intégrant les besoins liés à la petite enfance.
- ⇒ De finaliser le document de projet individualisé.
- ⇒ De former les équipes à l'utilisation du génogramme et au concept et mise en œuvre des conférences familiales.

### **Participation des publics à leur accompagnement et à la vie du service**

L'année 2026 devra nous permettre d'engager un travail avec les enfants et familles accompagnés en vue de la production d'outils accessibles et compréhensibles par tous (livret d'accueil et règlement de fonctionnement).

### **Accompagnement à la parentalité**

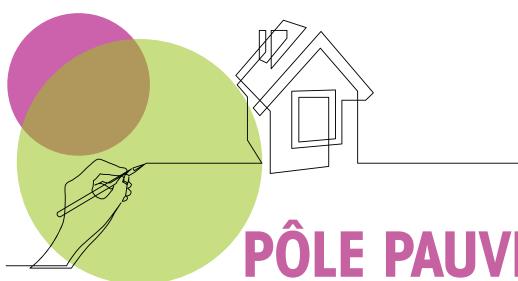
En 2026 et sur la base des constats faits depuis l'ouverture du service, nous mettrons en œuvre, un projet pensé par nos psychologues, en concertation avec l'équipe interdisciplinaire concernant les parents vivant des conflits de séparation.

### **Accompagnement à la santé**

Des partenariats avec les différents centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) seront à développer afin d'accompagner aux mieux nos plus jeunes publics. L'éducation à la santé, via les ateliers collectifs menés par nos infirmiers et psychologues, restera un objectif fort.

### **Partenariat et coopération**

Nous continuerons nos actions de développement de partenariats sur le plan individuel pour recréer les filets de sécurité territoriaux nécessaires autour des enfants et familles accompagnés. La coopération avec nos services de prévention spécialisée et de médiation restera ici centrale. Sur un plan plus global, il sera nécessaire de construire des partenariats avec les MECS du département afin d'imaginer les solutions de replis à proposer aux enfants les plus jeunes accompagnés par notre service.



## PÔLE PAUVRETÉ ET INCLUSION SOCIALE



# ORGANISATION DU PÔLE PAUVRETÉ ET INCLUSION SOCIALE

## ■ Les maraudes mixtes

- L'équipe **maraudes Aller-vers en gare**, intervenant en gare Saint Charles et ses alentours ;
- Deux équipes **maraudes Habitat précaire**, intervenant dans les squats et bidonvilles auprès de familles issues de la communauté européenne, à Aix et Marseille.

■ **Le service logement**, qui gère trois appartements en ALT en pays d'Arles en coaccompagnement avec les éducateurs de prévention spécialisée.

■ **Une mission d'appui social aux évacuations** qui permet un accueil humain et digne lors d'opérations d'évacuations ou d'expulsions.

### MARAUDES HABITAT PRÉCAIRE

#### AIX

2 ETP travailleuses sociales dont 1 mise à disposition par la prévention spécialisée  
2 ETP médiatrices scolaires  
1 ETP IDE

#### MARSEILLE

1 ETP chef de service  
2 ETP IDE  
5 ETP travailleurs sociaux

### MARAUDES ALLER VERS EN GARE (SAINT CHARLES)

#### MARSEILLE

1 ETP chef de service  
1 ETP IDE  
4 ETP travailleurs sociaux

### SERVICE LOGEMENT

#### PAYS D'ARLES

0,25 ETP travailleur social  
Co-accompagnement avec les éducateurs de prévention spécialisée

### APPUI SOCIAL AUX ÉVACUATIONS

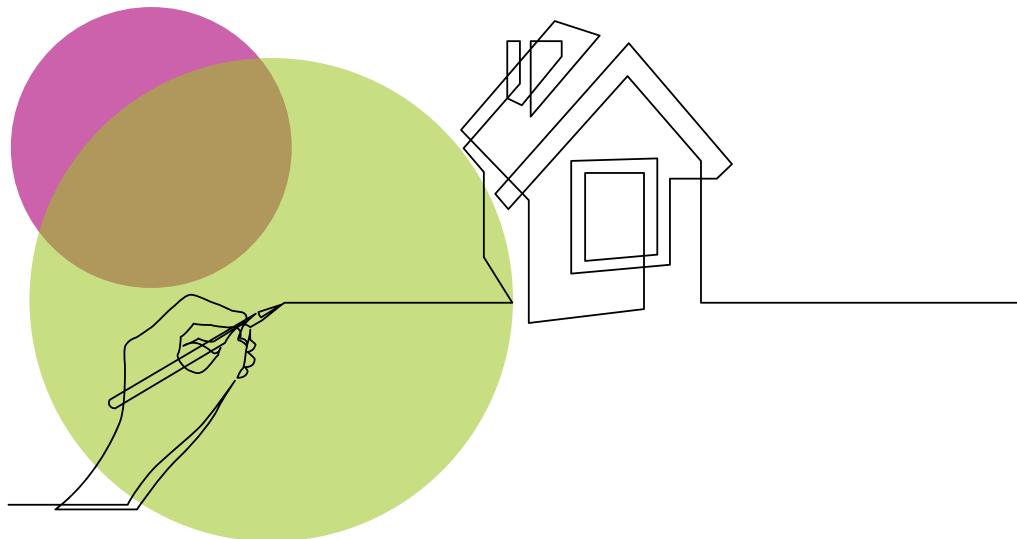
Les équipes qui mettent en œuvre cette mission sont constituées sur la base du volontariat de l'ensemble des salariés du Groupe addap13. Leur nombre varie en fonction des territoires, du nombre de personnes concernées et du type d'évacuation.

Les maraudes constituent la plus grande partie de l'activité avec 1 100 personnes (enfants, jeunes et parents) accompagnées. Ceci grâce à l'Aller-vers qui vise la mise en place de l'accompagnement socio-éducatif pour l'accès aux droits, aux soins, à l'hébergement, à l'emploi, permettant un parcours *de la rue au logement*. Les équipes sont reconnues et interpellées par les partenaires. Le savoir-faire pour aborder les publics, créer un lien de confiance, activer les ressources du territoire permet de faire entendre les problématiques des publics. Le partenariat est indispensable pour avancer vers l'insertion et répondre aux problématiques complexes. Le paysage de l'urgence sociale évolue, les prises en charge en hébergement sont difficiles – voire quasi impossibles – faute de places, l'accès à l'emploi se complique pour les personnes à très faible niveau de qualification, les propositions de logement adaptées sont rares et bloquent les parcours d'insertion... Les solutions auxquelles les équipes peuvent faire appel se raréfient. Nous observons le retour en squat ou bidonville de familles qui vivaient en appartement, qui se sont endettées faute d'un accompagnement adapté dans la gestion de leur budget et du logement. C'est dans ce contexte que les équipes de maraudes doivent accompagner des publics de plus en plus précaires et aux problématiques multiples. Les jeunes en errance sont en grande souffrance, ils peuvent avoir des pratiques addictives et prostitutionnelles, sur un territoire élargi aux alentours de la gare St Charles. Les personnes vivant en bidonville font face à des phénomènes d'emprise, que les équipes accompagnent vers une insertion.

Ainsi, nous allons continuer notre intervention par :

- ⇒ Une réponse aux besoins premiers et un travail pour l'accès aux droits, premier pas vers une reconnaissance civique des personnes (domiciliation, ouverture des droits santé, CAF, scolarisation) préalable à l'insertion sociale, et un parcours vers le logement.
- ⇒ La bientraitance des enfants et des jeunes, avec un accompagnement autour de la parentalité, de l'accès aux loisirs et à la culture, également une mise à l'abri et une protection des jeunes vivant dans la rue.
- ⇒ Un travail avec l'ensemble des partenaires de l'urgence sociale et de la résorption des bidonvilles, et des partenaires spécialisés sur les différentes problématiques (addiction, santé psychique, pratiques prostitutionnelles, logement, emploi), indispensable dans notre intervention.

Enfin, il est important, au regard de l'évolution des contextes et des publics, de toujours prendre le temps de penser notre intervention, dans le cadre de réunions thématiques de service et d'analyse des pratiques professionnelles. Nous serons également vigilants à renforcer les connaissances des équipes sur les problématiques rencontrées par une participation aux formations proposées en interne ou par les partenaires.



# AXES DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES - MARAUDES

## Présence sociale et réponses aux besoins premiers en vue d'un accompagnement social global

L'aller-vers, à partir de la présence sociale, constitue la pratique première des équipes : aller à la rencontre des publics sur leurs lieux de vie, alimenter la connaissance de leur environnement et des difficultés auxquelles ils sont confrontés afin de construire un diagnostic de chaque site. *L'aller-vers* permet de tisser un lien de confiance avec les personnes et d'amorcer un accompagnement. Il s'agit de prendre le temps de rencontrer, d'être repérés, de créer un climat de confiance. Dans certains bidonvilles ou squats, l'isolement des familles est tel qu'elles ne connaissent pas le système social et n'ont aucun droit ouvert, notre présence permet d'ouvrir ces possibles.

### ⇒ Les bidonvilles

Les conditions de vie y sont très dégradées : présence de nuisibles, de parasites, ramassages des poubelles irréguliers ou incomplets. L'ensemble des bidonvilles est distribué en eau potable, mais certains n'ont pas de sanitaire. Selon les terrains, les dynamiques sont très différentes et nécessitent une adaptation permanente de notre intervention.

### ⇒ La gare St Charles et les alentours

Territoire mouvant, la gare accueille des publics différents, qui se croisent, se côtoient... Progressivement, ce territoire est appréhendé de manière plus large car la fréquentation de la gare dépend de ce qu'il se passe dans les alentours et réciproquement, certains aménagements de la gare modifient les dynamiques des territoires alentours. La présence quotidienne en gare permet d'avoir une lecture de ses dynamiques, de tisser un lien avec les jeunes présents et qui deviennent des relais pour ceux qui arrivent. Elle permet de se faire repérer et de repérer les publics les plus vulnérables, notamment les mineurs en fugue.

### ⇒ Un lien pour l'insertion

Cette présence amène une visibilité des équipes, la création d'un lien de confiance indispensable pour faire émerger une demande et un accompagnement social global. Ce dernier nécessite une certaine temporalité : se rencontrer, poser la notion de projet, lever les freins. Ce délai est important puisqu'il permet de se fixer des étapes. Souvent nous entamons l'accompagnement

par un repérage des besoins et une évaluation de la situation. Nous essayons, autant que possible, de rencontrer les familles hors du terrain, dans un bureau, lieu confidentiel et sécurisant. Cela permet aussi de faire les démarches, notamment pour l'ouverture de droits. Ces démarches sont formalisées dans le cadre d'un document individuel de prise en charge qui engage tant la famille que le travailleur social autour d'objectifs d'accompagnement. Les équipes, agissent dans différents aspects de la vie des personnes et les orientent auprès de partenaires spécialisés en fonction des problématiques. Cette orientation nécessite un suivi, car certains reviennent vers ce travailleur social qui fait repère.

Dans les bidonvilles, nous intervenons parfois pour donner suite à un signalement concernant une famille ou la dangerosité du site. En effet, nous sommes en lien avec la CRIP pour contribuer à l'évaluation de la situation. Nous sommes amenés à saisir la CRIP dans certains cas, mais aussi la MDS.

Nous sommes amenés à faire des recensements sur certains sites afin de mettre à jour la Plateforme résorption des bidonvilles. Cette mission est complexe car les familles s'interrogent sur la fonction des données recueillies. Nous restons vigilants à ce type de mission qui peut mettre en jeu une confiance lentement mise en place. Ces diagnostics permettent d'objectiver les situations des bidonvilles, dans leurs caractéristiques, le nombre de personnes présentes, les problématiques et les dynamiques.

### ⇒ Perspectives

*Maraude Aller vers en gare* : Au regard de l'évolution des problématiques des jeunes présents dans et autour de la gare, il s'agira d'élargir le territoire autour de la gare St Charles, compte tenu de la porosité des territoires, de la mobilité des jeunes. Il faudra articuler cette intervention avec le service de prévention spécialisée du centre-ville.

*Maraudes Habitat Précaire* : organiser des références par site, en binôme. Poursuivre les suivis des familles malgré les expulsions et selon leur lieu de réinstallation développer les partenariats autant que nécessaire sur les nouveaux lieux de vie.

## Urgence sociale et accès aux droits

Repérées en tant qu'équipes mobiles, nous sommes inscrits dans l'urgence sociale et à ce titre participons aux instances de concertation et de coordination existant à Marseille. Si les outils restent identiques, les actions entre les Maraudes Habitat précaire et aller-vers en gare sont différentes.

### ⇒ L'urgence sociale

*Maraude aller vers en gare* : La mise à l'abri est un des axes de travail prioritaire. En effet, elle permet aux personnes de se poser et commencer à imaginer une insertion sociale et professionnelle en ayant résolu la question de la satisfaction des besoins premiers. Nous sollicitons le 115 pour des demandes de mise à l'abri, notamment en foyer d'hébergement d'urgence pour jeunes. Par ailleurs, l'équipe a noué un solide lien partenarial avec les MECS et les structures d'hébergement d'urgence afin de faciliter le parcours des jeunes, en mettant en place des coaccompagnements qui évitent les ruptures. La présence de l'équipe aux côtés du jeune, dans les premiers temps de l'arrivée sur la structure le sécurise.

L'équipe peut également accueillir les jeunes dans le local, où une douche et un vestiaire permettent d'avoir un temps de répit et de repli sécurisé. Elle peut ensuite les orienter sur les douches municipales et fait appel aux restaurants sociaux et associations de distribution alimentaire.

*Les maraudes habitat précaire* : L'urgence sociale pour les familles vivant en squat ou bidonville s'exprime à travers des conditions de vie très précaires, mais qui leur permettent de se faire à manger (impossible en hôtel), d'avoir une activité informelle (ferraillage) et de vivre en famille élargie. Néanmoins, certains souhaitent une mise à l'abri, et entamer un parcours vers le logement. Or, les possibilités d'hébergement sont extrêmement réduites, voire impossibles, sauf pour les personnes en état de vulnérabilité extrême.

La mise à l'abri ouvre une fiche SI SIAO qui marque l'entrée dans un parcours vers le logement. Une fois à l'hôtel, l'équipe continue le suivi social et sanitaire des familles, en lien avec la commission Mission résorption des bidonvilles du SIAO. Par ailleurs, nous faisons régulièrement remonter aux pouvoirs publics les conditions de vie dégradées au sein de certains hôtels, ce qui amène parfois à trouver des solutions plus dignes.

### ⇒ L'accès aux droits

L'accès aux droits est le premier acte posé avec les jeunes et les familles, afin de les faire sortir de l'invi-

sibilité et d'amorcer un parcours d'insertion. Le public est souvent sans document d'identité, domiciliation, compte bancaire, droit ouvert auprès de la Sécurité sociale et la Caisse d'allocations familiales. En effet, les conditions de vie exposent à la perte, au vol des documents et le chemin pour les refaire est souvent long, complexe, couteux (timbre fiscal, retours nécessaires dans le pays d'origine).

L'autre caractéristique de ce public est la rupture des droits. Ainsi, la domiciliation n'est plus effective dès lors que la personne ne va pas chercher son courrier dans les trois mois suivant son inscription. La mobilité des jeunes ou des familles engendre souvent l'irrégularité, entraînant le renouvellement de la domiciliation, avec les pertes de courrier, de droits ouverts... La domiciliation, tout comme la saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence, est régulièrement problématique. Or, la domiciliation constitue un premier pas dans l'insertion et permet ensuite l'inscription à France travail ou en Mission locale, et permet l'ouverture indispensable des droits de santé.

### ⇒ Les perspectives

- Participer aux différentes instances partenariales de l'urgence sociale et de la résorption des bidonvilles.
- Faire remonter les besoins du public pour alimenter les politiques publiques.

## Emploi

L'emploi ou la formation, une fois que les premiers freins sont levés (domiciliation, papiers d'identité) sont un levier essentiel pour sortie de la rue.

### ⇒ L'inscription à France Travail

L'accompagnement sur le volet emploi se caractérise par des inscriptions, actualisations à France Travail et à la Mission locale. Les actualisations sont effectuées dans nos bureaux ou en autonomie dans les agences. Des créations ou mises à jour CV ont permis de faire des orientations vers des chantiers d'insertion, soit en collaboration avec France Travail soit via la plateforme inclusion pour laquelle nous sommes prescripteurs. Pour les rendez-vous, nous accompagnons ceux qui le demandent, notamment s'ils maîtrisent peu ou pas le français. Pour ces derniers, une orientation vers une formation en alphabétisation est réalisée, la formation linguistique étant souvent le premier support sur lequel nous nous appuyons. Il existe des formations rémunérées ce qui incite les personnes à les suivre, hélas ces dispositifs se raréfient. Au-delà de la formation, nous positionnons les personnes sur la plateforme d'insertion afin qu'elles puissent être embauchées dans les

ateliers et chantiers d'insertion (ACI) et autres structures d'insertion par l'activité économique. Certaines personnes peuvent obtenir des contrats d'intérim.

#### ⇒ **Le réseau de partenaires**

Pour faciliter l'accès à l'emploi, nous avons rencontré des partenaires de l'insertion par l'activité économique (Actavista, Régie Service Nord, Régie service 13, Eviolio, Fil Rouge, Inser'mode, INNHI...) afin de comprendre les attendus et les critères de recrutement. Ceci nous permet de procéder à des positionnements pertinents et nous préparons les entretiens d'embauche. Le partenariat important avec Sport dans la ville est un relais en matière d'insertion vers l'emploi pour les jeunes de 16 à 25 ans.

#### ⇒ **Les perspectives**

Après la réforme de France Travail et une orientation systématique des personnes de moins de 26 ans vers la Mission locale, un travail sur l'insertion des jeunes en bidonville, via les services civiques ou la mission locale, doit se faire bien que ces dispositifs ne répondent pas toujours aux problématiques. Nous avons fait le choix, d'accentuer notre intervention autour de l'emploi en ouvrant un poste de Conseiller en insertion professionnelle au sein de l'équipe de Marseille.

### **Scolarité**

*Maraudes habitat précaire* : il s'agit d'un enjeu important où les freins viennent à la fois des conditions de vie, de la discrimination dont sont victimes les enfants et des allers-retours que font les parents avec leur pays d'origine. Certains enfants n'ont jamais été scolarisés ce qui rend leur intégration dans le système scolaire délicate. A Marseille, nous travaillons en articulation avec l'association l'Ecole au présent. Nous pouvons être amenés à suivre la scolarité dans le cadre de l'accompagnement global.

#### ⇒ **La médiation scolaire - Aix-en-Provence**

Une mission de médiation scolaire est financée à Aix-en-Provence pour les enfants vivant en bidonville. Mise en œuvre depuis plus de trois ans, ses objectifs évoluent, il s'agit de fidéliser les enfants autour de la régularité et de la ponctualité scolaires, sensibiliser les parents à la scolarité, les soutenir dans leurs difficultés, tout en assurant l'interface avec les établissements scolaires et leurs équipes pédagogiques. L'intervention s'effectue, en complémentarité de l'accompagnement global de l'équipe d'éducatrices spécialisées, par une présence quotidienne sur les différents terrains et en lien avec les partenaires : établissements scolaires,

MDS, SAO, PMI, Secours Catholique, Assoropa et REESAH. Des bilans individuels sont réalisés en fin d'année avec les enseignants. Un lien avec les collèges et les responsables de classes UP2A permet un suivi des enfants. Nous rencontrons encore des difficultés à mobiliser de manière régulière les familles de collégiens inscrits à Vitrolles.

#### ⇒ **Les ateliers collectifs**

En complément à la scolarité, les équipes mettent en place des ateliers ludo-éducatifs, proposant le mercredi des jeux en soutien des apprentissages scolaires. Ces temps attendus par les enfants sont co-animés avec des bénévoles. Les sorties (mercredis et vacances scolaires) de loisirs, sportives ou culturelles, représentent également des soutiens à la socialisation et aux apprentissages.

A Marseille, un financement spécifique pour l'accès aux loisirs et à la culture des enfants, permet de venir en appui à des structures spécialisées intervenant sur les bidonvilles. Ces ateliers autour du jeu, du théâtre ou de la photo, permettent un temps privilégié avec les enfants, les parents parfois, et sont un support d'échange et d'observation de la relation parents-enfants.

#### ⇒ **Sorties culturelles et sportives**

Les sorties ont lieu soit avec un groupe d'enfants soit avec une famille. Elles permettent de partager un moment hors du bidonville, de montrer des lieux où ils pourront retourner seuls et d'échanger dans un cadre plus informel. Ces actions se déroulent parfois en coopération avec différents services du Groupe addap13 :

- Organisation d'un tournoi de foot, permettant des rencontres.
- Participation à des tournois organisés par le service de prévention spécialisée d'Aix-en-Provence ou du service de Prévention par le Sport.
- Sorties aux parcs, aux musées, mise en place de séjours.
- Sorties escalade partagées avec le service de prévention spécialisée d'Aix en Provence.
- Sorties piscine et journées à la base de plein air du Frioul (Groupe addap13).

#### ⇒ **Les perspectives**

*Marseille* : dans le cadre d'un accompagnement social global et afin d'impliquer les parents dans la scolarité et favoriser les parcours scolaires, nous souhaitons accompagner dans l'inscription des enfants à l'école.

**Aix-en-Provence** : favoriser la réinscription des enfants dans les écoles de leurs nouveaux territoires de vie, éviter les ruptures de scolarité.

Poursuivre les ateliers collectifs autour de l'accès à la culture et aux loisirs.

Mettre en place des sorties familles afin de travailler sur la parentalité, en dehors du bidonville.

## Logement

L'accompagnement vers et dans le logement reste, avec les familles vivant en bidonville, un objectif central. L'accès au logement nécessite de faire des fiches SIAO, des DAHO ou DALO, des demandes de numéros uniques. Ces demandes doivent être accompagnées des déclarations d'impôts que les familles n'ont pas toujours et cela peut donc reporter les demandes. Partout est constaté un manque de place en CHRS ce qui conduit à des orientations vers des logements en inter-médiation locative (IML), où l'accompagnement social est très léger, ce qui peut générer des difficultés pour les familles. C'est une des raisons qui expliquent le retour en bidonville de familles qui étaient en appartement.

**A Aix en Provence**, un partenariat avec l'association la Chaumière permet un accompagnement renforcé des familles vers le logement (ASELL et ASELL renforcé). Néanmoins, au regard de la complexité des situations et des besoins des familles, le lien se prolonge afin qu'il n'y ait pas de retour en bidonville.

La question du logement reste problématique à la fois par sa difficulté d'accès mais aussi de maintien.

Aucune mesure existante actuellement ne permet une prise en charge globale des problématiques multiples et complexes des familles.

**Avec les jeunes rencontrés en gare**, l'accès au logement passerait par une entrée en centre d'hébergement d'urgence ou d'insertion, compte tenu de leurs problématiques complexes. La première marche dans l'accès au logement est souvent la mise à l'abri dans un hébergement d'urgence ou un hôtel. Le suivi de nos équipes est alors accompli car il est censé s'arrêter lorsque la personne ou la famille est prise en charge par une autre structure. Or, nous continuons souvent l'accompagnement, car notre connaissance des familles, des jeunes permet d'éviter les ruptures de parcours.

### ⇒ Les perspectives

- Nous souhaitons avoir des mesures d'accompagnement vers et dans le logement pour les familles que nous accompagnons.
- Continuer notre participation aux différentes instances de coordinations du SIAO : résorption des bidonvilles, le parcours d'insertion des jeunes.



# LE SERVICE LOGEMENT

## La mission

Le service gère trois logements en ALT, dans le périmètre du service de prévention spécialisée du Pays d'Arles. Ces studios permettent l'hébergement et l'accompagnement de jeunes, souvent orientés par les éducateurs de prévention spécialisée. Notre service permet de les accompagner sur le savoir habiter, la gestion d'un logement et de trouver des solutions de sortie pérenne, en autonomie ou des retours en famille. L'arrivée dans le logement permet au jeune de se poser, après des épisodes de vie difficiles dans un lieu qu'il

va s'approprier progressivement. Ce temps est nécessaire pour qu'il puisse élaborer et mettre en place la suite de son parcours.

## Les publics

Il s'agit de jeunes orientés par les éducateurs de prévention spécialisée ou les partenaires locaux (CCAS, Mission locale). Ils sont en situation relativement stable, et peuvent s'acquitter d'un résiduel de loyer. Ils ont besoin d'un accompagnement dans l'apprentissage de la gestion d'un logement et du budget, ainsi que certains actes de la vie quotidienne. Ils sont suivis à la fois par le professionnel qui l'a orienté et par un

travailleur social (CESF) de notre service.

Les jeunes sont fragiles, souvent en situation de rupture et ne parviennent pas à tenir les objectifs.

### Le fonctionnement

Le service logement fonctionne en lien étroit avec l'équipe de prévention spécialisée du Pays d'Arles (directrice, chef de service et éducateurs qui orientent et suivent les jeunes). Il fonctionne également en lien avec la ville de Châteaurenard, qui oriente, via le travailleur social du CCAS des jeunes.

L'admission a lieu sur présentation, de la situation du jeune et des objectifs à travailler. Le contrat d'hébergement est de 6 mois, renouvelable, et comprend les objectifs visés à l'entrée avec le jeune.

Des points de situation formalisés ont lieu tous les trimestres avec les cadres et des entretiens hebdo-

madaires avec les travailleurs sociaux permettent un accompagnement de proximité. Une évaluation de l'avancement du projet a lieu tous les semestres.

### Les perspectives

Nous constatons que les besoins de logement des jeunes concernent les hébergements d'urgence ou CHRS, mais les ressources sont limitées. Un projet innovant d'appartement partagé à Châteaurenard, avec un accompagnement par les partenaires, est en cours de rédaction. Ce qui permettrait un accompagnement global : recherche d'emploi, cheminement personnel, santé et gestion du logement.

Nous souhaitons pouvoir agrandir notre parc locatif notamment en Arles.



## APPUI SOCIAL AUX ÉVACUATIONS

### La mission

Nous sommes missionnés par les services de l'Etat pour intervenir lors d'évacuations d'immeubles déclarés en péril ou pour l'expulsion de squats et bidonvilles. La mission prend sens dans la volonté du Groupe addap 13 de représenter, à l'égard des personnes concernées de l'humanité dans un moment très difficile.

Concernant les squats et bidonvilles, en lien avec les maraudes Habitat précaire, nous pouvons être amenés à réaliser des recensements des personnes vivant sur place afin de préparer les mises à l'abri par le SIAO/115.

### Des modalités spécifiques

Ce service fonctionne grâce à la mobilisation de volontaires salariés de l'ensemble du Groupe addap13. Chacun, intervient auprès du public, le rassure, échange.

Le savoir-faire dans l'aller-vers des salariés du Groupe constitue une plus-value indispensable à la bonne réalisation de cette mission. Des réunions de préparation peuvent avoir lieu en amont. Le jour de l'évacuation, Sara Logisol recense les personnes présentes, et contacte le 115 pour une orientation. Nos équipes réa-

lisent les accompagnements physiques des personnes, avec leurs bagages. Des gymnases peuvent ainsi être ouverts pour accueillir et héberger les personnes évacuées le temps de les positionner sur une structure d'hébergement. Notre présence dans ces lieux permet d'établir le lien, de les rassurer, de prendre en compte leurs demandes, besoins. La présence de la Sécurité civile et du Samu social permet d'assurer une veille en santé, de proposer une collation et des kits hygiène.

### Partenariat

Cette mission ne peut avoir lieu sans articulation avec le Samu social, l'association Sara Logisol, et le SIAO / 115. Elle évolue depuis un changement au niveau des services de la Préfecture.

### Les publics concernés

Le public dépend des lieux évacués : migrants, habitants évacués pour périls imminents, publics occupant des bidonvilles... ce peut être des familles, des personnes seules, vieillissantes... Les personnes sont systématiquement prévenues de la date de l'intervention et de la manière dont elle se déroulera.



## CELLULE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES - CEAF





# CELLULE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES - CEAF

## Contexte et finalité

Le service porté par le Groupe addap13, s'inscrit dans le cadre du dispositif CPRAF d'une part et des priorités fixées par les préfectures des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et des Alpes-Maritimes d'autre part. Fort d'une expérience de plus de dix ans dans la prévention des processus de radicalisation, il propose à partir de son équipe mobile une **approche de prévention restaurative et territorialisée**, centrée sur les parcours de vie, les vulnérabilités sociales et les logiques d'adhésion idéologique.

## Fondements pédagogiques et éducatifs

- **Méthodologie CEAF** : ancrée dans l'intervention sociale d'intérêt collectif et individuel, elle s'appuie sur une approche globale, systémique et paradoxale. Elle vise à **recréer du lien social structurant**, à travers une évaluation partagée des situations.
- **Outils éducatifs mobilisés** : écoute active, médiation, co-construction d'objectifs, restitution et synthèses pluridisciplinaires. Les outils de la prévention spécialisée et de l'ARCA travaillés avec le CNLAPS, notamment la **grille de lecture multi-facteurs (GLM)**, viennent renforcer cette approche.
- **Travail en binôme éducatif** : gage de regards croisés, de réactivité, de continuité éducative et de co-élaboration des accompagnements avec les personnes concernées.
- **Intégration du fait religieux et de l'emprise idéologique** : les professionnels sont formés à la compréhension des enjeux de repli, de rupture, de manipulation et de violence potentielle, en lien avec les référentiels du SG-CIPDR et les recommandations HAS (juin 2025).

## Enjeux partagés et plus-value

Le modèle CEAF représente une **alternative complémentaire aux dispositifs classiques** de droit commun. Il s'appuie sur une logique de décloisonnement (santé, social, justice, éducation) et de co-pilotage. Il répond aux besoins identifiés par les services de l'État (centraux et déconcentrés), les conseils départementaux et les ARS, en matière de coordination, d'expertise et de réponses adaptées aux trajectoires complexes.

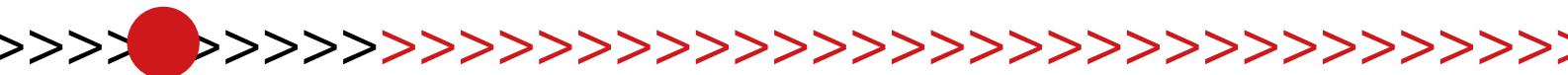
## Objectifs éducatifs

- **Favoriser le désengagement idéologique** par la réaffiliation sociale et la remobilisation des capacités personnelles et familiales.
- **Soutenir les familles et les parcours individuels fragilisés**, en valorisant les ressources des personnes, du territoire et en structurant un « **filet social** » autour des situations.
- **Prévenir la rupture et renforcer le maillage territorial** via des équipes mobiles formées, identifiées et supervisées.
- **Renforcer la culture commune** des acteurs par des **ateliers de sensibilisation territoriaux**, intégrant systématiquement la posture éducative et la logique de co-intervention



# ENTREPRISE D'INSERTION EQUILIBRE





# ENTREPRISE D'INSERTION EQUILIBRE

## Notre entreprise d'insertion a pour mission de :

- ⇒ Préparer et livrer des repas sains et équilibrés pour les mineurs placés dans les services du pôle Hébergement du Groupe addap13.
- ⇒ Répondre aux commandes du même type pour des clients externes.
- ⇒ Permettre à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement renforcé vers leur insertion sociale et professionnelle.
- ⇒ S'inscrire dans une démarche écoresponsable et anti-gaspillage.

## L'équipe

- ⇒ 15 salariés en CDDI.
- ⇒ 1 cheffe de service - cuisine.
- ⇒ 1 chef de service - logistique et économat.
- ⇒ 3 encadrants techniques.

## Principes de fonctionnement

Nous appliquons les normes de sécurité et hygiène en cuisine. L'équipe encadrante transmet des savoir-faire mais aussi des savoir-être aux salariés en insertion. Notre entreprise d'insertion est inscrite dans une démarche écoresponsable qui passe par :

- ⇒ Le tri des déchets y compris des huiles usagées.
- ⇒ La valorisation des déchets : bac à compost.
- ⇒ La lutte contre le gaspillage alimentaire : portions adaptées et dons à des associations caritatives (Vendredi 13).
- ⇒ La suppression progressive des contenants en plastique : passage aux bouteilles consignées pour les buffets en cours.
- ⇒ Des approvisionnements préférentiellement en circuits courts, locaux, origine France et/ou biologiques afin de s'inscrire dans le respect de la loi Egalim. Pour le pain, nous travaillons avec l'entreprise d'insertion Pain et partage.

Les coûts de ces produits sont parfois élevés néanmoins ces approvisionnements représentent un choix que nous faisons et que nous prenons en compte comme donnée économique afin que l'activité reste viable.

Nous sommes inscrits dans **une démarche de montée en compétences des salariés** et d'insertion professionnelle :

- ⇒ Poursuite des PMSMP ; de la formation HACCP pour l'ensemble des salariés.
- ⇒ Nous travaillons à la mise en place de l'AFEST.

## Projets dans l'année 2026

### Renouvellement et entretien des matériels :

- ⇒ Acquisition de matériels pour les buffets (manges debout, présentoirs...).
- ⇒ Acquisition de tenues dédiées pour les salariés assurant le service lors des buffets événementiels.
- ⇒ Acquisition d'un véhicule électrique pour les livraisons afin de mieux répondre aux critères de protection de l'environnement et développement durable (démarche RSE).

### Nouvelle proposition de formations :

- ⇒ Ecoconduite (inscrite au plan de formation), concernera un salarié permanent et deux salariés en insertion.

**Poursuite des démarches de diversification de la clientèle** (particuliers, entreprises, institutions...) et positionnement sur des marchés publics.

**Renforcement du partenariat avec la PJJ** : accueil des stagiaires orientés par les services de la PJJ.

### Partenariat avec Emmaüs Cabriès et la PJJ :

- ⇒ Confection des repas à destination des compagnons Emmaüs Cabriès, trois fois par semaine par une équipe composée d'un encadrant technique de notre entreprise, de trois jeunes de la PJJ, un éducateur de la PJJ.



